

avryzoom 43



MEMENTO

LES ABONNEMENTS GENERAUX CFF



L'administration communale tient à la disposition de la population 6 abonnements généraux.

Les cartes journalières émises pour ces abonnements sont en vente au prix de **Fr. 35.-** par abonnement et par jour.

Veillez vous adresser au bureau communal durant les heures d'ouverture.

HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Du lundi au vendredi

8h00 – 11h30 et 13h30 – 17h00

Tél. 026 470 40 00

Lundi après-midi et jeudi après-midi : fermé

e-mail: commune@avry.ch



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE REGIONALE D'AVRY (BRA)

Mardi	15h00 à 18h00
Mercredi	15h00 à 18h00
Jeudi	18h00 à 20h00
Vendredi	15h00 à 18h00
Samedi	10h00 à 12h00



CALENDRIER DES CONSULTATIONS POUR LE SERVICE DE PUERICULTURE

Chaque 1^{er} vendredi du mois uniquement sur rendez-vous, de 13h30 à 18h00.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 08h00 à 09h30 au 026 347 39 69



LA DECHETTERIE

Horaire d'été (heure d'été)

Mardi de 08h30 à 11h30

Jeudi de 16h00 à 19h00

Samedi de 09h00 à 12h00

et de 14h00 à 16h00

Horaire d'hiver (heure d'hiver)

de 08h30 à 11h30

de 16h00 à 18h00

de 09h00 à 12h00



PERMANENCE JURIDIQUE

Elle a lieu tous les mardis, sans rendez-vous, de 17h00 à 19h00 à Fribourg, à la Rue de Romont 29-31. Elle permet à chacun d'avoir, pour le prix de Fr. 20.- les 20 minutes, une consultation juridique.

<http://www.oaf.ch/fr/permanence/welcom.htm>

Sommaire

- 1. Editorial
- 3. Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2011
- 17. Vie du village
- 27. Chroniques
- 31. Spectacles et manifestations
- 33. Informations et divers
- 35. Petites annonces
- 37. Sociétés locales



Impressum

Tirage : 4 parutions par an à 950 ex.

Editeur : Commune d'Avry

Coordination : Administration communale
- Tél. : 026/470 40 05

Commission d'information : Michel Moret,
Jean-Marie Barras, Jean-Baptiste Guillet,
Christiane Piérart, Céline Robichaud

Secrétariat : Véronique Christan

Impression : Imprimerie MTL

André ROSSIER maraîcher



Label de L'Union maraîchère suisse
Suisse Garantie

1754 CORJOLENS
026/470 28 38

Vente de légumes et fruits de saison.
Marché le vendredi de 8h15 à 9h15
Rte de la Côte 19 à Avry

Pierre de Feu SA



Taille de pierre, rénovation de façades, poêles et cheminées
Rte de l'Industrie 16 • 1754 Avry-Rosé • Tél. 026 470 29 00 • Fax 026 470 29 15
www.pierredefeu.com E-mail contact@pierredefeu.com

Soins du corps et du visage
Massage aux pierres chaudes
Epilations
Onglerie
Power Plate
Solarium
Pédicure
Maquillage
Wellness

ESPACE ELLE & LUI

BODY BEAUTY & WELLNESS

Avry.Bourg 24 - 1754 AVRY-SUR-MATRAN
Tél.: +41 (0)26 470 04 51 - elle.lui@bluewin.ch
www.espace-elle-et-lui.ch



Vitrierie - Glaserei

RÉPARATION - MIROIR

Werner Wyss

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com



«L'artisan qui met du plaisir

dans votre assiette»

Rte de la Glâne 117
1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 402 14 58
www.traiteur-robatel.ch

Editorial

Le mois de décembre a été marqué par de nombreuses inaugurations et célébrations. Permettez-moi de revenir sur deux événements particuliers. Tout d'abord la mise en service du RER, le nouveau train qui relie Fribourg à Bulle par Romont. Pour nous, les apriliens, ce n'est qu'un train de plus qui passe devant nos fenêtres, me direz-vous. Il annonce cependant une volonté de renforcer la mobilité des personnes grâce aux transports publics. Lorsque la vision d'un train chaque 15 minutes au départ de Rosé se réalisera, vision inscrite dans les plans directeurs de l'Agglomération, alors nous aurons vraiment fait un grand pas en avant, dans le concept des transports publics, en offrant une vraie alternative à la voiture.

Comme deuxième événement marquant, je citerais l'inauguration du théâtre l'Equilibre. Après de longues années de discussions, mais tout va très lentement en politique, on le sait à Avry, un haut lieu de rassemblement culturel est né au cœur de Fribourg. Certes, notre commune ne participe pas à l'effort financier de cette réalisation, mais cet ouvrage montre, si besoin était, qu'il faut s'unir pour arriver à réaliser des projets qui profitent à toute une région.

Nous voici maintenant en route pour le printemps. L'hiver fut rude et j'aimerais ici remercier tous ceux qui ont contribué, bravant des températures sibériennes, à vous offrir des services. Dans une liste malheureusement non exhaustive, je citerais les employés de l'édilité, les porteurs de journaux, les facteurs, les bénévoles qui distribuent les repas à domicile, et tous ceux qui ont dû sortir écharpes et mitaines pour accomplir leur mission.

L'assemblée du printemps aura lieu le 23 mai cette année. La prochaine édition d'AvryZoom vous relatera donc les sujets qui seront présentés.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre information communale.

Benoît Piller
Syndic





1700 Fribourg

Rte de Bertigny 17

Tel. 026 429 08 20

Fax 026 429 08 22



Installations chauffages
Installations sanitaires
Adduction d'eau
Service de réparation



ENTREPRISE CHAVAILLAZ & Cie S.A.

Rte de Matran 45

1725 Posieux

Tél: 026 411 28 24

Fax: 026 411 40 00



HONDA

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

GARAGE J-M VONLANTHEN

TEL 026 470 19 17

Route de Fribourg 16 – 1754 Avry

FAX 026 470 26 77

Réparations et entretien toutes marques – Vente véhicules neufs et occasions

Préparations pour expertise – Essence et Diesel à prix discount

vilarel
SA Constructions

La force de l'expérience

Avry-Bourg 8a - 1754 Avry-sur-Matran - 026/079 470 44 44

ENSEMBLE,
BÂTISSONS VOTRE RÊVE !



Un terrain



un architecte



un constructeur



une entreprise
générale

UN MONDE
DE POSSIBILITÉS À VIVRE



Commune d'Avry

Procès-verbal No 16 de l'assemblée de la commune d'Avry

du mercredi, 14 décembre 2011 à 20.00 heures
à l'Auberge d'Avry-Rosé, à Avry

Président : M. Benoît Pillier, Syndic.

Scrutateurs/trices : MM. Frédéric Bersier, Gaston Mettraux, André Schneider,
Olivier Caron et Yvan Jordan.

M. Benoît Pillier, syndic, ouvre l'assemblée à 20.05 h. en remerciant les citoyennes et citoyens présents de participer à cette assemblée.

L'assemblée de ce soir est importante puisqu'elle décidera du futur de notre village en offrant aux habitants des infrastructures adéquates. L'attraction d'une commune ne se résume pas seulement à son taux d'impôt mais aussi à l'offre que l'on peut proposer aux citoyens, notamment aux transports publics, aux accès routiers et aussi à l'enseignement. Avry se doit de rester attractive pour ceux qui y vivent et ceux que nous allons accueillir.

Il donne une information sur un problème qui s'est passé lors de la distribution d'AvryZoom; certains ménages ne l'ont pas reçu. Cet état de fait est dû à un problème de distribution à La Poste.

Il salue enfin les représentants de la presse.

Préambule administratif.

Conformément à l'article 12 de la loi sur les communes, l'assemblée a été convoquée :

- par un « tout ménage »
- par un bulletin d'information communale (AvryZoom N° 42 de décembre 2011)
- par une publication dans la feuille officielle N° 48 du 2 décembre 2011
- par affichage au pilier public.

Aucune remarque n'est faite sur le mode de convocation.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats de ce soir sont enregistrés, comme le permet le règlement de la loi sur les communes.

M. Pillier déclare l'assemblée ouverte.

Nombre de votants

La commune d'Avry compte à ce jour 1274 citoyens électeurs inscrits au registre civique.

Pour cette assemblée, se sont excusés : Mme Bernadette Frossard

Les personnes suivantes sont nommées scrutatrices :

MM. Frédéric Bersier, Gaston Mettraux, André Schneider, Olivier Caron et Yvan Jordan.

M. Pillier demande aux personnes qui prendront la parole ce soir d'indiquer leur nom et prénom afin de les identifier pour les besoins du procès-verbal.

Il rappelle l'ordre jour de l'assemblée affiché à l'écran.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 8 juin 2011: ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

2. Présentation de la planification financière 2012 / 2016

Commentaire de la commission financière

3. Budget 2012

3.1. Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissement 2012

Rapport de la commission financière

3.2. Présentation du projet l'école avec ses conséquences sur l'impôt (Art. 48 RELCo) et en réponse aux motions "Genilloud" et "Mettraux" relatives à ce projet

3.3. Proposition de voter les points 3.4 et 3.5 de l'ordre du jour au bulletin secret

Le vote a lieu au scrutin secret lorsque la demande qui en est faite est admise par le cinquième des membres présents (Art. 18, al. 2 LCo).

Vote

3.4. Augmentation du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 64.1 % à 72.1 %, avec effet au 1er janvier 2013

Augmentation du coefficient de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales de 64.1 % à 72.1 %, avec effet au 1er janvier 2013

L'augmentation des coefficients d'impôts sera applicable uniquement dans le cas où le crédit d'investissement pour la construction du nouveau bâtiment scolaire (point 3.5 des tractanda) est également approuvé par l'Assemblée.

Rapport de la commission financière

Vote

3.5. Crédit d'investissement pour la construction du nouveau bâtiment scolaire

Cet objet sera soumis au vote seulement si l'augmentation d'impôt (point 3.4 des tractanda) a été acceptée.

Rapport de la commission financière

Vote

3.6. Crédit d'investissement pour l'achat d'un bus scolaire

Rapport de la commission financière

Vote

3.7. Budget de fonctionnement et d'investissement 2012

Rapport de la commission financière et vote final

4. Divers

Aucune remarque n'est faite sur l'ordre du jour ci-dessus.

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 8 juin 2011** ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

Ce procès-verbal a été rédigé et mis à disposition à l'administration communale. Il a aussi été publié intégralement dans l'édition No 41 d'AvryZoom de septembre 2011.

Aucune remarque n'est faite sur ce document, on passe à son approbation.

Au vote à mains levées, le procès-verbal de l'assemblée communale du 8 juin 2011 est approuvé à l'unanimité avec remerciements au secrétaire pour la rédaction de ce document. On compte 1 abstention. L'enregistrement sera effacé.

2. Présentation de la planification financière 2012 / 2016

Commentaire de la commission financière

M. Michel Moret, vice-syndic, présente la planification financière 2012 / 2016 élaboré par le Conseil communal avec la collaboration de la commission financière.

Principes et bases légales

Conformément aux dispositions de la constitution cantonale, art. 132 al. 2, à la Loi sur les communes, art. 86d et au Règlement d'exécution de la loi sur les communes, art. 43c, le plan financier sur 5 ans est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année. Il est adopté par le Conseil communal, sur le préavis de la commission financière et il est présenté à l'Assemblée communale.

Hypothèses et scénario 1

Le budget de départ est basé sur un budget équilibré (idem 2012), pour ces hypothèses les éléments comprennent :

- le résultat de l'exercice avant amortissements et intérêts de CHF 130'000.—
- une dette au 31.12.2011 de CHF 1'500'000
- la base des investissements votés et non votés
- les valeurs pour les nouveaux investissements
 - un taux de 2% pour les intérêts passifs
 - 3% pour les amortissements obligatoires
 - 1% pour les frais de fonctionnement

Hypothèses et scénario 2

L'augmentation prévisible des recettes va compenser celle prévisible des charges de fonctionnement

- Pas d'influence sur le plan financier
- CHF 300'000 pour les abris PC ignorés
- Pas d'influence sur le plan financier
- 100 habitants de plus qu'actuellement à fin 2016 dont 40% contribuables à CHF 5'000, 2013: 30%; 2014: 60%; 2015: 80%; 2016: 100%

Hypothèses et scénario 3

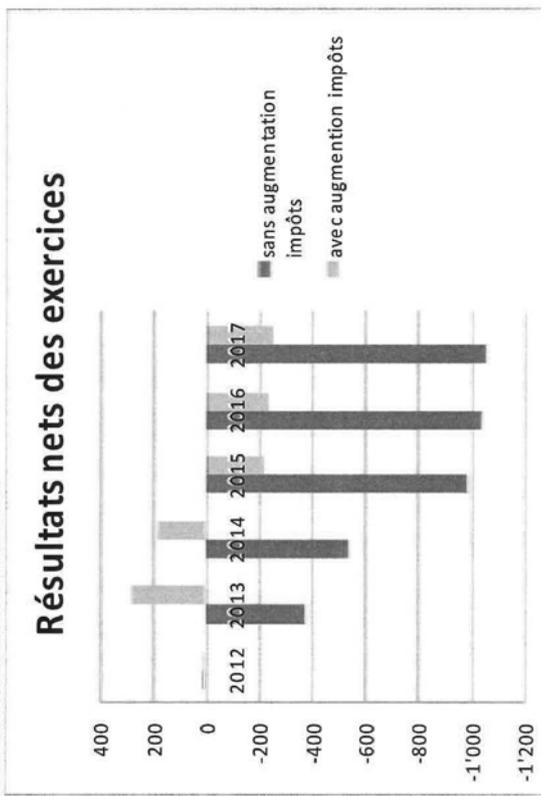
- Les recettes supplémentaires pour l'épuration des eaux de CHF 245'000 n'ont pas été prises en compte dans ce plan financier

- Les montants pour les investissements y relatifs ne sont pas encore chiffrables et les recettes ne peuvent être utilisées à d'autres fins
- Pas d'influence sur le plan financier pour l'instant

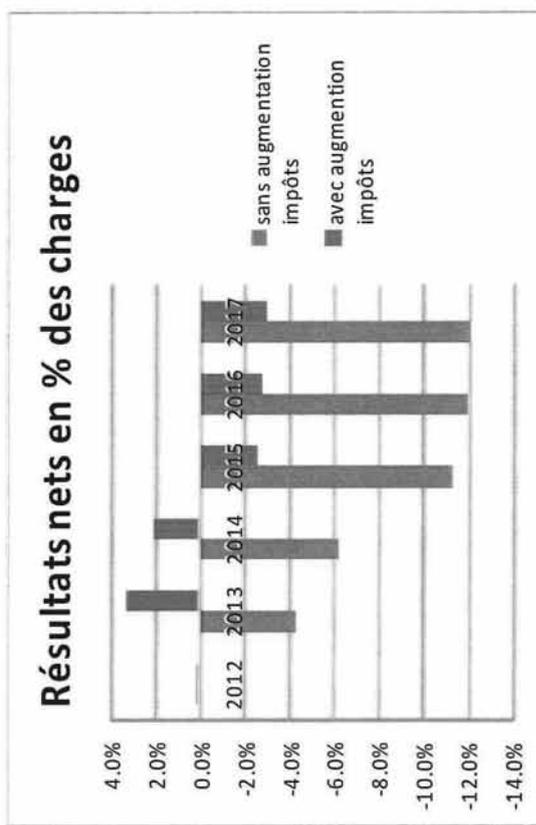
Planification des investissements

	TOTALS (en milliers de francs)			ENSEIGNEMENT CULTURE LOISIRS	AUTRES
	Total	Crédits déjà votés	Nouveaux invest.		
2012	5'804	2'401	3'403	2'730	3'075
2013	7'770	230	7'540	7'400	370
2014	2'663	96	2'567	2'253	410
2015	1'669	0	1'669	1'000	669
2016	462	0	462	0	462
? 2012 - 2016	18'368	2'728	15'641	13'383	4'985
2017 - 2020	5'418	0	5'418	4'150	1'268
? 2012 - 2020	23'786	2'728	21'059	17'533	6'263

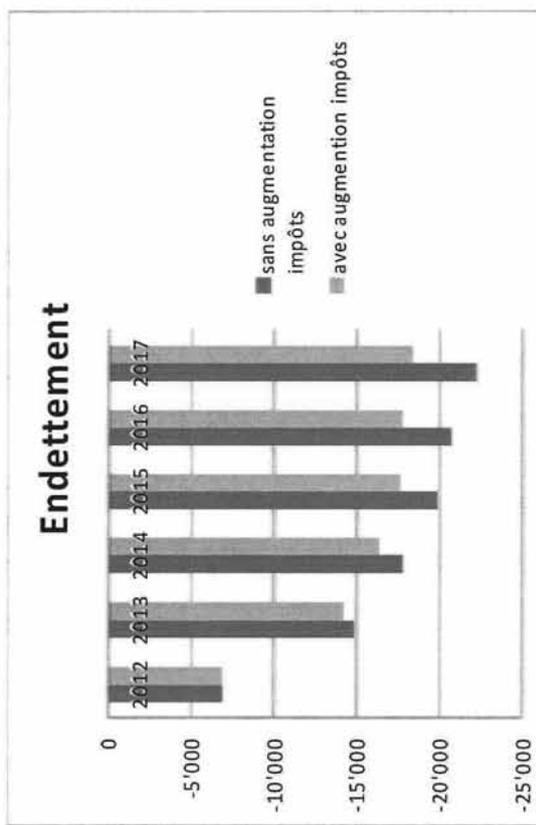
Evolution résultat et endettement



Evolution des résultats



Evolution de l'endettement (en millier de francs)



M. Philippe Galley donne lecture du rapport de la commission financière.

Le Conseil communal vous a expliqué la procédure exigée par la législation. Dès lors, nous vous apportons uniquement notre commentaire quant au plan qui vous a été présenté.

Nous avons demandé que le Conseil communal définisse clairement des priorités d'investissements sur la base de son programme politique de la législature. Sur cette base, nous pouvions comparer la capacité d'investissements avec les coûts des projets envisagés.

Ce plan financier de 5 ans est marqué

- d'une part, par un investissement de quelque 10,6 millions de francs pour le nouveau bâtiment scolaire qui vous est présenté au vote ce soir
- d'autre part, par divers investissements planifiés dans le cadre de l'amélioration des infrastructures actuelles.

Jusqu'à ce jour, nous avons quasiment réussi à financer nos investissements par nos liquidités courantes. Par contre, les investissements prévus dans ce plan devront être financés par un emprunt. Comme vous l'avez constaté, notre dette va s'élever à quelque 17 millions de francs à partir de 2016. Celle-ci engendrera des charges d'intérêts et des amortissements qui devront être supportées par le compte de fonctionnement.

Plus tard, lors de cette assemblée, nous nous prononcerons sur une augmentation du coefficient d'impôt. L'augmentation proposée par le Conseil communal permettra de couvrir les coûts engendrés par ces investissements sur la base des hypothèses qui vous seront présentées.

Nous ne pourrions pas procéder à ces investissements sans augmentation d'impôts. En effet, si le déficit annuel dépasse le 5 % des dépenses, des mesures immédiates doivent être prises. Sans augmentation du coefficient, nous nous trouverions dans cette situation en 2014, si les investissements sont réalisés.

Pour conclure, nous vous informons que nous avons approuvé le plan financier présenté par le Conseil communal. Nous l'actualiserons après le bouclage des comptes 2011 et en fonction des objets votés par l'assemblée.

Avry, le 14 décembre 2011

Au nom de la commission financière

Jeanette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid.

La discussion est ouverte.

M. Jean-Claude Maillard trouve que la planification des dépenses est une chose par contre composer avec des imprévus en est une autre. Il demande à combien le conseil estime la rénovation de la halle de sport avec la buvette et la salle d'accueil. Le montant de CHF 2,650,000.— qui avait été avancé lui paraît nettement insuffisant.

M. Michel Moret indique que ces aménagements sont estimés à environ 3 millions.

M. Benoît Macherel, président de la commission financière, ajoute que la planification financière prévoit des charges à 3 % et une augmentation du coût d'un investissement entrera dans le cadre des 5 % prévus dans la loi.

M. Benoît Piller précise encore que dans un plan financier, on mentionne tous les objets qu'on souhaiterait réaliser et ensuite on réalise en fonction des besoins et des moyens financiers à disposition. Des priorités devront être données.

M. Yvan Jordan constate que, selon les chiffres annoncés, la dette en 2016 sera de 17 millions soit de CHF 8'500.— par habitant alors que la norme est en moyenne de CHF 3'000.— par habitant. Comment est prévu l'amortissement de cette dette ?

M. Benoît Piller lui répond qu'Avry à un grand potentiel fiscal, aujourd'hui Avry est la 4^e commune du district de la Sarine en matière fiscale. Ce soir une augmentation du taux d'impôt est soumise à l'assemblée. Cette augmentation permettra d'amortir cette dette.

3. Budget 2012 3.1. Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissement 2012

Rapport de la commission financière

M. Michel Moret, vice-syndic, présente le budget 2012 de fonctionnement et d'investissement. Ce document a été publié dans l'édition d'AvryZoom N° 42 de décembre 2011 avec les commentaires du Conseil communal.

Fonctionnement

Total des charges CHF 8'717'325.50
Total des revenus J. CHF 8'719'875.50
Excédent de charges CHF 2'550.00

Graphique charges / revenus

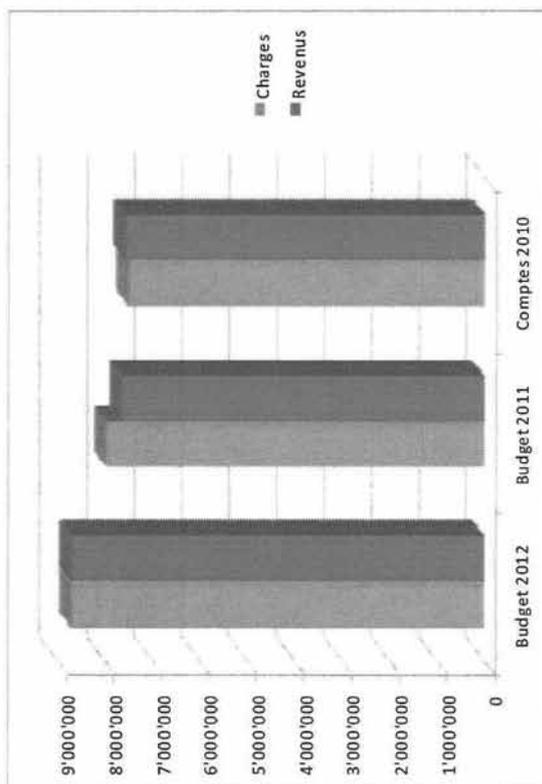
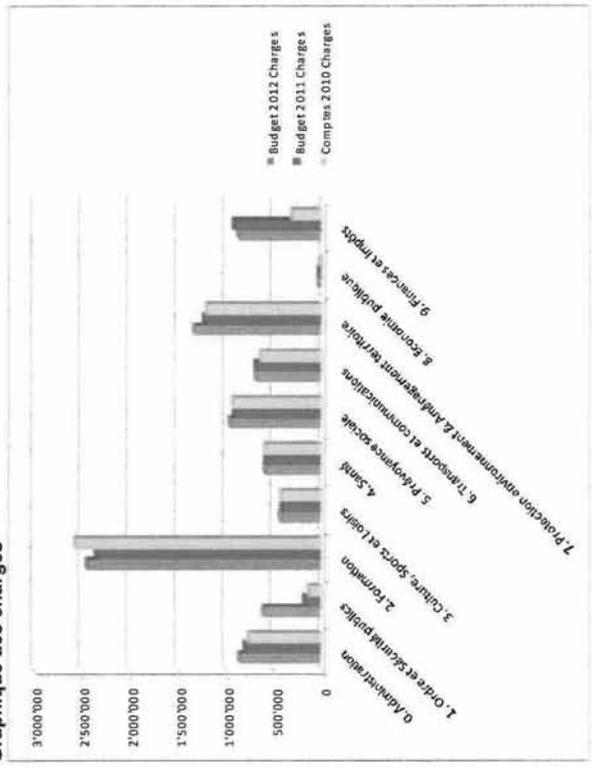


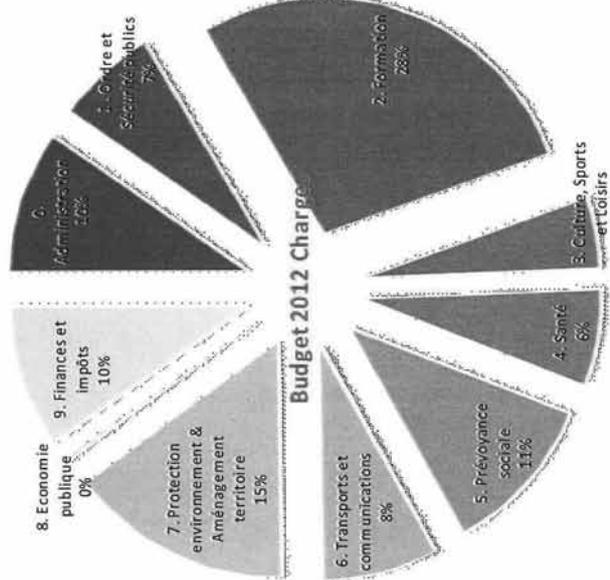
Tableau des charges

	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010
0- Administration	846'412	784'054	754'914
1- Ordre et Sécurité publics	597'452	169'886	129'243
2 - Formation	2'436'612	2'337'414	2'562'771
3 - Culture, Sports et Loisirs	420'943	406'346	421'679
4 - Santé	581'641	577'124	593'656
5 - Prévoyance sociale	951'495	899'445	927'387
6 - Transports et communications	679'557	675'853	632'898
7 - Protection de l'environnement et Aménagement du territoire	1'320'316	1'218'671	1'201'070
8 - Economie publique	24'854	20'014	7'942
9 - Finances et impôts	858'044	909'056	310'765
Total	8'717'326	7'997'863	7'541'126

Graphique des charges



Répartition des charges



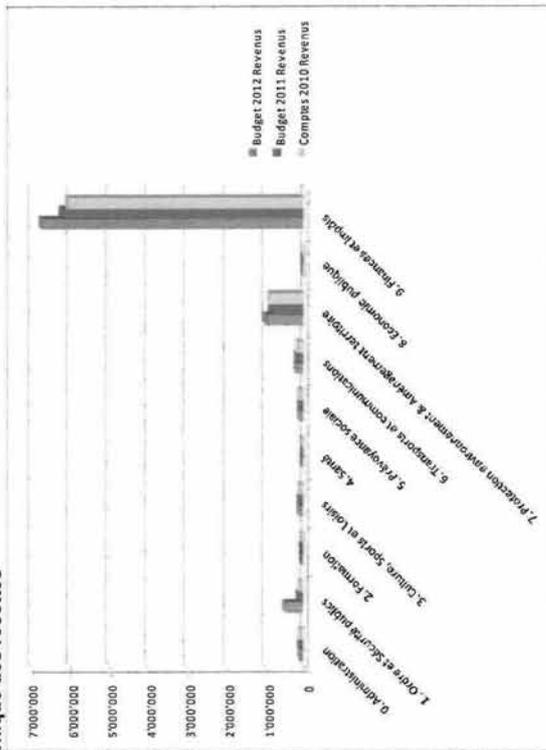
M. Moret présente également différents tableaux sur la péréquation financière, sur les charges liées et non liées ainsi que des informations sur les ententes intercommunales gérées par notre administration.

Tableau des recettes

	Budget 2012	Budget 2011	Comptes 2010
0. Administration	79'600	82'277	105'128
1. Ordre et Sécurité publics	489'935	118'050	99'385
2. Formation	31'420	32'919	20'680
3. Culture, Sports et Loisirs	113'557	105'918	114'335
4. Santé	15'000	14'500	15'759
5. Prévoyance sociale	105'300	86'400	123'936
6. Transports et communications	195'100	178'734	163'237
7. Protection environnement & Aménagement territoire	975'080	854'108	900'317
8. Economie publique	436	436	261

9. Finances et impôts	6'714'448	6'210'573	6'059'256
Total	8'719'876	7'683'915	7'602'293

Graphique des recettes



M. Moret présente ensuite les différences principales entre le budget 2012 et 2011 dans chaque chapitre de la comptabilité.

La discussion est ouverte sur le budget de fonctionnement.

M. Jacob Schafer demande quel est le coût de location de la halle de gym du Cycle d'orientation de Sarine-Ouest.

M. Benoît Pillier lui répond que la location est de CHF 1'000.—par heure et par an pour une demi salle.

M. Jacob Schafer constate que, dans le secteur de la forêt, rien n'a été fait cette année par le triage de Sarine-Ouest. Par conséquent, la commune est perdante.

M. Michel Moret lui répond que le triage a annoncé le montant de notre participation pour le budget 2012 qui représente CHF 1'400.—de plus quand 2011.

M. Marc Antoine Messer ajoute que ce service planifie les travaux à effectuer dans les forêts des différentes communes qui font partie du triage. Ces dernières années, le triage est intervenu dans la forêt près de la Maison Rouge.

M. Denis Joye est du même avis que M. Schafer. Il estime que ce service ne doit pas être déficitaire. Actuellement, le triage a abattu le beau bois et par la suite il ne restera que les frais d'entretien à charge.

Investissements 2012

Depenses	CHF 6'338'328.00
Recettes	CHF 534'000.00
Excédent de dépenses	CHF 5'804'328.00

J.

Crédits déjà votés	
Aménagement chemin Imp. des Agges (V)	304'800.00
Liaison piétonne Imp. Agges/Imp. Bois (V)	31'716.00
Aménagement carrefour Z.I. partie OUEST (V)	443'000.00
Aménagement trottoir Z.I. vers Corjolens(V)	270'000.00
Aménagement secteur Scherry (V)	169'985.00
Aménag.carrefour Z.I. partie EST (V)	30'000.00
Réfection du Pont de la Sonnaz (V)	82'000.00
Ren. conduite adduct. eau Schery (V)	160'677.00
Pose conduite d'eau Olierdo (V)	10'000.00
Adduction d'eau Impasse des Agges (V)	51'150.00
Assainissement du secteur de la Praly (V)	800'000.00
Collecteur Impasse des Agges (V)	260'000.00
Aménag. cimetière intercommunal à Matran (V)	35'000.00
Révision et harmonisation du PAL (V)	15'000.00
Total	2'663'328.00

A voter le 14 décembre 2011

Construction école	2'000'000.00
Nouveau véhicule pour transport scolaire	75'000.00
Total	2'075'000.00

Crédit d'intention pour 2012

Aménagements sportifs intérieurs et extérieurs	250'000.00
Aménagement des zones 30 km/h	100'000.00
Achat de véhicules pour l'édlité	160'000.00
Bac de rétention des eaux claires zone industrielle	500'000.00

Aménagement de la place de la déchetterie	80'000.00
Rétention des eaux claires de la zone industrielle	10'000.00
Crédit pour la maison d'habitation zone industrielle	100'000.00
Rénovation Auberge d'Avry-Rosé	400'000.00
Total	1'600'000.00

Recettes d'investissement

Participation de tiers aux aménag. routiers	262'000.00
Taxes de raccordement serv. des eaux	40'000.00
Subventions ECAB - serv. des eaux	27'000.00
Taxes de raccordement/épuration	30'000.00
Vente de terrains dans la zone industrielle	175'000.00
Total	534'000.00

Récapitulation

Crédits déjà votés	CHF 2'663'328.00
Crédits à voter ce soir	CHF 2'075'000.00
Crédits à voter en 2012	CHF 1'600'000.00
Total des dépenses	CHF 6'338'328.00
Recettes d'investissement/.	CHF 534'000.00
Excédent de dépenses	CHF 5'804'328.00

La discussion est ouverte sur le budget d'investissement.

M. Jacob Schafer constate qu'un montant est prévu pour la maison anciennement Etienne; il est d'avis que ce bâtiment qui est en mauvais état doit être démolit.

M. Benoît Pillier lui répond qu'un rapport sur l'état du bâtiment a été demandé à un architecte et que le montant de CHF 100'000.— prévu dans les investissements sera destiné soit à une rénovation soit à la démolition du bâtiment. Actuellement, aucune décision n'est prise, le rapport de l'architecte vient d'arriver.

Mme Eliane Dévaud demande si les anciens conteneurs de l'école seront démolis.

M. Michel Moret indique que le montant est prévu dans le budget de fonctionnement.

M. David Burton demande à quoi correspond le montant de 2 millions prévu dans les investissements 2012 pour le nouveau bâtiment scolaire.

M. Michel Moret précise que ce montant correspond à la dépense effective de 2012 pour ce nouveau bâtiment. Le solde sera porté sur les années prochaines.

M. Charles Page donne lecture du rapport de la commission financière.

La procédure prévoit que les objets votés lors de cette assemblée font partie intégrante des budgets de fonctionnement et d'investissement qui sont soumis à votre approbation.

Comme vous l'avez constaté, le Conseil communal a élaboré un budget de fonctionnement 2012 équilibré.

Nous l'avons discuté en détail avec le Conseil communal et nous l'acceptons.

L'année 2012 est marquée par l'intégration du service des tutelles au sein de notre commune. Les charges qui s'en suivent sont entièrement compensées par les recettes obtenues des communes concernées.

Concernant les charges non-liées, le Conseil communal a réussi à les maîtriser.

Au niveau des recettes, le Conseil communal s'est basé sur les informations fournies par le Canton. Les recettes fiscales constituent la donnée la plus incertaine dans l'élaboration d'un budget. Nous avons toutefois le sentiment que les montants budgétés pourront être réalisés.

En cas d'acceptation des objets soumis au vote, l'année 2012 sera marquée par des investissements importants. Ils se montent à quelque 6,3 millions de francs dont 2 millions qui constitue la première tranche pour l'école. Comme vous l'avez constaté dans le plan financier, ils auront une influence certaine sur la situation financière.

Après acceptations ou refus des demandes d'investissements énoncées dans l'ordre du jour, la Commission financière vous recommandera au point 3.7. d'approuver les budgets de fonctionnement et d'investissement 2012.

Avry, le 14 décembre 2011

Au nom de la commission financière

Jeanette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

• Propositions en Assemblée du 27 mai 2010

o M. Jean-Claude Genilloud :

L'assemblée demande au conseil communal de soumettre à l'approbation de l'assemblée communale, dans un délai de 6 mois, la demande de crédit de construction dans la continuité des crédits déjà votés pour le projet de nouveau bâtiment scolaire.

→ Il y est répondu ce soir – sera ainsi classée

o M. Jean-Pierre Python

L'assemblée demande au conseil communal de soumettre à l'approbation de l'assemblée communale une demande d'un crédit de construction pour une solution alternative moins coûteuse.

→ Classée le 15.12.2010 – vote négatif projet « Pavillons »

• Proposition en Assemblée du 15 décembre 2010

o M. René Mettraux :

L'assemblée demande au conseil communal d'étudier et de présenter au cours d'une séance d'information d'abord, un projet global qui comprenne: les différents variantes de ce projet d'école (les pavillons et le projet lauréat du concours, l'assainissement de la halle de gymnastique et la construction d'une salle d'accueil demandée par les sociétés depuis longtemps, les rénovations du bâtiment de l'école 1968.

→ Séance d'information a eu lieu le 7.12.2011 – est ainsi classée

M. Marc Antoine Messer présente brièvement le concept de l'aménagement du centre village élaboré par le Conseil communal afin de définir les affectations des différents secteurs et bâtiments communaux qui s'y trouvent.



M. Benoît Piller, syndic, rappelle les décisions prises par l'assemblée et l'historique de ce sujet :

• 12 décembre 2007
o L'Assemblée vote un crédit de 180'000.- pour le concours d'une nouvelle école

• 4 décembre 2008
o L'Assemblée vote un crédit d'investissement de 300'000.- pour la phase 1 du projet de nouvelle école, soit l'estimation du coût total

• 27 mai 2010, information à l'assemblée communale
o Le Conseil a décidé d'ajourner la réalisation du projet lauréat pour les raisons suivantes :

o coût trop élevé (endettement, incidences sur le budget de fonctionnement avec l'éventuelle augmentation d'impôt)

o incertitude quant à la date d'entrée en vigueur du PAL qui met en cause les besoins de nouvelles salles

Objectif de l'intervention	Lieu	Priorité	Estimation coût
Nouveau bâtiment scolaire	Secteur Ouest	A	10'660'000
Nouvelle centrale chauffe, élimination containers existants & adaptations mineures aux bâtiments existants	Nouvelle école Bâtiment 1978 Bâtiment 1968	A	250'000
Rénovation / assainissement	Halle gym	A	2'650'000
Réaménagement accès au complexe « Centre du village »	Cour d'école Bâtiment 1968	A	310'000
Rénovation / assainissement	Bâtiment 1968 Bâtiment 1978	B	500'000
2 ^{ème} halle de gymnastique	Secteur Nord	B	4'200'000
Total			18'570'000

Mme Pauline de Chambrier, Conseillère communale, présente d'abord la progression démographique pour les prochaines années.

- Nombre d'habitants en 1978 : 1000 (130 enfants)
- Nombre d'habitants en 2008 : 1650 (170 enfants)
- Nombre d'habitants aujourd'hui 2011 : 1755 (180 enfants)
- Projection du nombre d'habitants en 2016 : 1850 (230 enfants)
- La nouvelle école d'Avry est prévue pour accueillir 240 élèves

- Nombres de classes 2011/2012 10
- Nombres de classes 2012/2016 10
- Nombres de classes à partir de 2016 12

Le projet issu du concours comprend:

- o 9 classes ordinaires (81m²)
- o 3 classes enfantines (94m²)
- o 1 salle des maîtres (53m²)
- o 2 salles d'appui (26m²)
- o 1 salle d'accueil multifonctionnelle (162m²)
- o 1 abri PC pour 200 places
- o Avec l'école 78, couvre les besoins de notre cercle scolaire à moyen/long terme
- o Selon les normes légales actuelles, le bâtiment sera conforme au label Minergie
- o Le projet est pratiquement prêt à être mis à l'enquête.

Elle présente ensuite les plans de situation et du bâtiment scolaire projeté avec le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'étage avec la distribution des différents locaux.

La discussion est ouverte.

Mme Marianne Python demande sur quoi débouche la porte d'entrée principale.

M. Benoît Pillier indique que la porte d'entrée est située côté route de l'Impasse de la Source à 6 m. de la bordure de cette route. Il est noté encore que cette route de quartier a un trafic peu important.

M. José Sciboz demande si le coût du chauffage est compris dans les coûts de construction du bâtiment.

M. Michel Moret précise que le chauffage est compris dans les coûts avec une chaudière pour le nouveau bâtiment. Dans le coût est aussi comprise la surface supplémentaire de local pour la centrale de chauffage destinée à remplacer celle du bâtiment de l'école de 1978. La pose d'une deuxième chaudière dans ce local aura lieu ultérieurement et fera l'objet d'un autre crédit.

M. Claude Sapin estime que le coût au m³ de CHF 800.— de ce nouveau bâtiment est très élevé.

M. Michel Moret indique que le coût est de CHF 800.— le m³ pour les classes et la moyenne est de CHF 750.—.

M. Jacob Schafer constate que la conduite pour le chauffage existe pour alimenter les conteneurs. Elle pourra être réutilisée par la suite dans le sens inverse.

M. René Stalder ajoute que pour des nouvelles constructions, l'Etat demande l'installation de chauffage à bois ou au gaz, ce qui reste à définir. Pour le nouveau bâtiment il n'y a pas de chauffage provisoire mais un chauffage pour ce bâtiment avec un local qui permettra de centraliser le chauffage des autres bâtiments communaux dès la mise hors service de la centrale de chauffage de l'école de 1978.

M. Michel Moret présente encore l'échéancier des travaux qui s'échelonnent entre 2012 et 2014.

M. Charles Page constate que la mise à l'enquête, si le crédit est approuvé ce soir, aura lieu au printemps 2012. Il demande que la commission de bâtisse soit constituée avant la mise à l'enquête afin qu'elle puisse intervenir avant que les plans soient définitifs.

M. Moret, vice-syndic présente le coût du projet d'école ...

CHF	Coût global (12.10.2010)	Coût révisé (10.3.2011) 07.11.2011	Coût de construction (10.3.2011) (10.11.2011)	Coût matériel (10.3.2011) (10.11.2011)	Coût chauffage (10.3.2011) (10.11.2011)	Coût mobilier (10.3.2011) (10.11.2011)
1	3'272'000.00	3'067'000.00	2'650'000.00	2'650'000.00	22'400.00	
2	2'172'370.00	2'001'432.00	1'260'291.00	1'260'291.00	442'470.00	
3	1'807'000.00	1'665'000.00	927'000.00	927'000.00	72'367.00	46'687.00
4	2'000'000.00	2'632'000.00	2'100'000.00	2'100'000.00	19'000.00	
5	1'465'000.00	1'613'000.00	1'251'400.00	1'251'400.00	11'930.00	
6	664'170.00	666'000.00	1'350'000.00	2'000'000.00	207'000.00	49'1500.00
7	10'799'000.00	11'020'000.00	8'725'000.00	12'450'000.00	66'000.00	49'1500.00

...ainsi que le plan de financement qui se présente comme suit :

Coût du projet :

Coût brut du projet	11'090'680
Etude de détail déjà payée	- 434'174
Crédit demandé	10'656'506
Subventionnement cantonal pour l'école	- 600'000
Prélèvement sur la réserve alimentée par les contributions de remplacement pour les abris de protection civile	- 300'000
Solde net à charge de la commune	9'756'506

Couverture de la dépense

Recette courantes	57'606
Crédits disponibles	200'000
Emprunt	9'500'000
Montant de la dépense nette	9'756'606

Frais de fonctionnement

Intérêts passifs (taux 2 % de la dépense nette)	195'130
Amortissement annuel minimal (taux 3% de la dépense nette)	292'700
Frais de fonctionnement annuel (2% du coût brut)	221'810
Sous-total	709'640
Economies des frais d'entretien	110'000
Frais de fonctionnement annuels	599'640

M. Moret donne ensuite des informations sur le choix et la position du conseil communal sur cet important projet.

L'augmentation d'impôts est nécessaire, sans elle, le projet d'école ne se réalisera pas.

Si l'assemblée refuse, le projet d'école issu du concours sera définitivement abandonné, l'ouvrage sera remis sur le métier pour un nouveau projet le plus rapidement possible, mais les besoins en locaux scolaires et non scolaires sont indispensables.

La position du Conseil communal :

- o Le projet correspond aux besoins de l'enseignement
- o Il est cohérent avec le concept « Centre du village »
- o Il permet à la Commune de réaliser durant cette législature les autres infrastructures communales nécessaires.
- o Il a la possibilité de la rapidité d'exécution qui permet d'être opérationnel au plus tard à la rentrée 2014 – 2015
- o Le projet « prêt » avec un coût connu réalisable de suite
- o Les investissements déjà consentis ne sont pas perdus

- o L'« Energie » du Conseil sera mise sur les futurs projets plutôt que sur un nouveau projet d'école pas forcément meilleur.

Le conseil est intimement convaincu que :

- o notre commune n'a pas d'argent à jeter dans la fenêtre et n'a pas de temps à perdre
- o ce projet est une chance à ne pas manquer
- o l'augmentation d'impôts et son anticipation au 1^{er} janvier 2013 est une nécessité
- o lier les 2 objets est une attitude responsable
- o Il recommande à l'Assemblée d'approuver
 - l'augmentation d'impôts demandée (point 3.4)
 - le projet de nouvelle école (point 3.5)

La discussion est ouverte.

M. Bernard Roussel estime que le projet présenté est important pour la commune. Le financement par l'augmentation d'impôt arrive dans une période économiquement instable, il souhaiterait que cette augmentation soit limitée dans le temps. En effet, à l'avenir, une fusion avec d'autres communes, par exemple avec Matran, pourrait avoir lieu.

M. Benoît Pillier mentionne qu'au niveau de la conjoncture, la commune d'Avry se doit d'être attractive et qu'elle accueillera de nouveaux contribuables à l'avenir. La construction d'un tel bâtiment contribue aussi à la relance économique de la région. D'autre part, l'augmentation d'impôt est en relation avec les objectifs de la planification financière. Ce plan est mis à jour régulièrement.

M. Pascal Chablais constate que l'emprunt pour l'école est de 9,5 millions et que le plan financier prévoit d'autres investissements qui porteraient la dette communale à environ 17 millions. Est-ce que l'on peut garantir que ce sera la seule augmentation d'impôts durant cette législature.

M. Michel Moret indique qu'il n'est pas possible de garantir qu'aucune augmentation n'aura lieu mais le plan financier devra être tenu. D'autre part, dans les arrivées et les départs des contribuables, il est impossible de savoir qui va remplacer qui et avec quel montant d'impôt. Il n'est pas possible non plus de définir maintenant déjà si les futures familles qui s'établiront à Avry auront des enfants scolarisés ou non.

M. Nicolas Ecoffey, membre de la commission financière, précise que l'école n'est pas financée par l'augmentation d'impôt mais par un emprunt. Cet emprunt va générer des frais supplémentaires au niveau du compte de fonctionnement.

M. Martin Nussbaumer trouve le projet de l'école intéressant mais constate que le coût au m3 de CHF 800.— par rapport à celui de la construction du CO de Sarine-Ouest qui était de CHF 600.— le m3 est important. D'autre part, il souhaite vivement que la salle multifonction ne soit pas uniquement à disposition des écoles mais qu'elle puisse être aussi utilisée par les sociétés locales.

M. Benoît Pillier lui répond que la différence de coût au m3 est principalement due au volume du bâtiment; en effet, plus le volume est important plus de coût au m3 baisse. En ce qui concerne la salle multifonction, la DICS subventionne ce local pour les besoins scolaires. Dès lors, il n'y aura pas la possibilité d'organiser des lotos ou autres manifestations dans cette salle mais un usage contrôlé par les sociétés locales sera possible.

M. Laurent Dessibourg soutient la construction de la nouvelle école sans délai. Toutefois, l'augmentation importante du taux de l'impôt de 8 points pourrait être refusée. Il propose alors une augmentation limitée à 4 points.

M. Benoît Piller rappelle que la procédure prévoit que la proposition du conseil est mise au vote en premier et que si elle est refusée la proposition des citoyens serait mise au vote.

M. Gilbert de Chambrier fait remarquer que dès 2012, il y aura une augmentation des taxes d'épuration, une augmentation de la dette communale avec un taux d'intérêt de 2 % et en plus l'augmentation du taux d'impôt. Il estime qu'une augmentation de 4 points du taux de l'impôt n'est pas réaliste.

M. Denis Joye est d'accord d'investir pour l'école mais il faut stopper les dépenses.

M. Benoît Piller rappelle que des priorités sont fixées dans le plan financier.

M. Michel Moret ajoute que les infrastructures communales sont vieillissantes; une école date de 1968, un autre bâtiment scolaire a été construit en 1978 avec la halle de gym.

M. Gilbert de Chambrier constate que le bâtiment scolaire projeté n'offre pas la possibilité d'augmentation du nombre de salle de classe.

M. Benoît Piller précise que le bâtiment compte 12 classes pouvant accueillir 240 élèves avec des possibilités d'espace utilisables dans les différents halls du premier étage qui peuvent être cloisonnés.

3.3. Proposition de voter les points 3.4 et 3.5 de l'ordre du jour au bulletin secret

Le vote a lieu au scrutin secret lorsque la demande qui en est faite est admise par le cinquième des membres présents (Art. 18, al. 2 LCo), vote

La discussion est ouverte sur ce sujet.

M. Laurent Dessibourg demande comment interpréter cette proposition du conseil alors qu'habituellement c'est un groupe de citoyens qui en fait la demande.

M. Benoît Piller indique que le conseil a estimé que ces objets étaient sensibles et qu'il fallait offrir aux citoyens la possibilité de s'exprimer ainsi.

La parole n'étant plus demandée, on passe au vote.

M. Benoît Piller, syndic, met au vote la proposition du conseil de voter les points 3.4 et 3.5 de l'ordre du jour au bulletin secret.

Au vote à mains levées, le vote au bulletin secret des points 3.4 et 3.5 de l'ordre du jour est approuvé par 95 oui contre 46 non et 3 abstentions (le cinquième des membres soit 144 = 29).

3.4. Augmentation du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 64.1 % à 72.1 %, avec effet au 1er janvier 2013 Augmentation du coefficient de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales de 64.1 % à 72.1 %, avec effet au 1er janvier 2013

L'augmentation des coefficients d'impôts sera applicable uniquement dans le cas où le crédit d'investissement pour la construction du nouveau bâtiment scolaire (point 3.5 des tractanda) est également approuvé par l'Assemblée.
Rapport de la commission financière, vote

M. Benoît Macherel, président de la commission financière, donne lecture du rapport de la commission financière.

Nous constatons que :

- ... en fin 2010, la commune disposait d'une capacité d'investissement de quelque CHF 7,3 millions. Elle s'élevait à plus de 15 millions en 2006. Elle s'est réduite parallèlement à la baisse régulière des résultats annuels.
- ... jusqu'à ce jour, nous avons quasiment réussi à financer nos investissements par nos liquidités courantes. Depuis 2002, nous avons en effet dégagé un résultat brut avant amortissements cumulé de quelque 8,7 millions de francs alors que nos investissements se sont élevés à environ 9,7 millions. Notre dette actuelle correspond ainsi à environ à la différence.
- ... si l'augmentation d'impôts et par conséquent le projet d'école devaient être refusés, les 600'000 francs déjà engagés dans ce projet seraient perdus.
- ... selon la loi, des mesures doivent être prises lorsque le budget de fonctionnement se solde par une perte de plus de 5 % du total des charges. Ce sera le cas suite aux charges financières et d'amortissements supplémentaires générés.

Dès lors :

- Pour financer les investissements futurs non seulement pour cette nouvelle école, mais également pour l'assainissement de la halle de sports, pour les crédits votés non réalisés, pour la mise en état de certaines infrastructures, une augmentation de la qualité d'impôts est indispensable.
- Le Conseil communal vous propose de voter une augmentation du coefficient d'impôts de 8 centimes au 1^{er} janvier 2013.

La Commission financière considère

- que l'augmentation de 8 centimes semble correcte pour couvrir les nouvelles charges financières et d'amortissements liées aux investissements prévus dans le plan financier.

- que l'introduction du nouveau taux n'est pas indispensable au 1^{er} janvier 2013 pour couvrir les coûts de fonctionnement consécutifs aux investissements. Par contre, les recettes supplémentaires dégagées permettront de réduire les besoins d'emprunt.

En conclusion, la Commission financière soutient la demande d'augmentation du coefficient d'impôt avec effet au 1^{er} janvier 2013.

Avry, le 14 décembre 2011 Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

La parole n'étant pas demandée, on passe au vote au bulletin secret.

M. Benoît Piller indique que celles et ceux qui approuvent l'augmentation du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques et de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales **de 64.1 % à 72.1 % avec effet au 1^{er} janvier 2013** inscrivent un oui sur le bulletin. Celles et ceux qui refusent inscrivent un non.

Avant d'annoncer le résultat du vote, les scrutateurs sont priés de compter les personnes ayant le droit de vote et présentes dans la salle. Ils dénombrent 172 personnes.

Résultat du vote au bulletin secret sur le point 3.4. de l'ordre du jour :

Bulletins rentrés	174
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	1
Total des bulletins non valables	1
Total des bulletins valables	173
Majorité absolue	87
Ont voté oui	117
Ont voté non	56

L'augmentation du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques et de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales **de 64.1 % à 72.1 % avec effet au 1^{er} janvier 2013 est approuvée.**

3.5. Crédit d'investissement pour la construction du nouveau bâtiment scolaire

Cet objet sera soumis au vote seulement si l'augmentation d'impôt (point 3.4 des tractanda) a été acceptée.

Rapport de la commission financière, vote

M. André von der Weid donne lecture du rapport de la commission financière.

Le rôle de la commission consiste à analyser les incidences financières.

Celles-ci ont été, lors de plusieurs séances, discutées avec le Conseil communal.

Nous ne souhaitons pas revenir sur les explications données au point 3.4.

Nous avons approuvé et vous avez voté positivement l'augmentation du taux d'impôt proposée par le Conseil communal.

Dès lors, nous soutenons le projet d'investissement qui vous est proposé. Il sera financé par l'emprunt. En temps voulu, nous discuterons avec le Conseil communal de l'opportunité de procéder à un emprunt à taux fixe pour une durée définie.

Nous avons également communiqué au Conseil communal notre souhait de faire partie de la commission de bâtisse qui sera constituée pour mener à bon terme ce projet.

Nous vous recommandons d'approuver le crédit tel que demandé.

Avry, le 14 décembre 2011

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

La discussion est ouverte sur cet objet.

M. Jacob Schafer pense que le coût de l'école sera certainement dépassé d'environ 2 millions. Il est d'avis qu'il vaut mieux avoir un bon enseignement que de beaux bâtiments.

La parole n'étant plus demandée, on passe au vote au bulletin secret :

M. Benoît Piller indique que celles et ceux qui approuvent le crédit d'investissement pour la construction du nouveau bâtiment scolaire de CHF 10'656'506.— avec le financement présenté par l'emprunt de CHF 9'500'000.— inscrivent un oui sur le bulletin. Celles et ceux qui refusent inscrivent un non.

Résultat du vote au bulletin secret:

Bulletins rentrés	169
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	1
Total des bulletins non valables	1
Total des bulletins valables	168
Majorité absolue	85
Ont voté oui	130
Ont voté non	38

Le crédit d'investissement pour la construction du nouveau bâtiment scolaire de CHF 10'656'506.— avec le financement présenté par l'emprunt de CHF 9'500'000.— est approuvé.

Suite à ce vote, M. René Stalder constate avec plaisir que le crédit pour la nouvelle école a été accepté. Il tient cependant à faire la réflexion suivante :

Les tergiversations de certains membres du Conseil communal ont fait perdre environ 1,5 million à cause de deux ans de retard dans la construction à raison de 5 % et la location des pavillons provisoires a coûté CHF 250'000.— la première année et chaque année

supplémentaire coûtera environ CHF 125'000.—. Que ceux qui ont provoqué cette perte en tire les conséquences politiques.

M. Benoît Pillier laisse la responsabilité de ces propos à M. René Stalder.

3.6. Crédit d'investissement pour l'achat d'un bus scolaire Rapport de la commission financière, vote

M. Daniel Schafer, conseiller communal, présente cette demande de crédit.

Il s'agit d'acheter un bus scolaire de 24 places respectant déjà les normes entrant en vigueur au 1er juillet 2012, de Marque: Renault Master 125.39 pour le montant de CHF 75'000.—.

Le financement de cette dépense est prévu par les crédits disponibles et le coût d'exploitation annuel se présente comme suit:

Intérêts passifs sur crédits : 2 %	1'500.—
Amortissement annuel : 15 %	11'250.—
Frais d'exploitation annuels estimés	1'500.—
Assurances	2'200.—
Total	16'450.—
Economie des frais d'entretien estimée	1'500.—
Frais de fonctionnement annuels	14'950.—

La discussion est ouverte.

Mme Marie-Claire Beyeler demande si ce nouveau bus, comme l'ancien, sera mis à disposition du centre de loisirs et des sociétés locales.

M. Daniel Schafer indique que ce nouveau véhicule sera réservé uniquement pour les transports scolaires. Pour les autres transports il y aura lieu de louer un bus occasionnellement.

Mme Jeannette Buchs Rosa donne lecture du rapport de la commission financière.

L'argument « sécurité » est spécialement important pour le transport scolaire.

L'évolution technologique dans le secteur automobile a réalisé des progrès énormes durant ces 10 dernières années.

Nous soutenons l'acquisition de ce bus scolaire et vous demandons d'approuver le crédit de 75'000.— francs.

Avry, le 14 décembre 2011

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

La parole n'étant plus demandée, on passe au vote à mains levées.

Le crédit d'investissement de CHF 75'000.— pour l'achat d'un bus scolaire est approuvé à l'unanimité; on compte 2 abstentions.

M. Benoît Pillier revient sur la proposition de M. Laurent Dessibourg au sujet de l'augmentation d'impôt à 4 points. Il constate que conformément à la loi sur les communes la proposition du Conseil communal a été approuvée par conséquent la proposition de M. Dessibourg n'est pas soumise au vote.

3.7. Budget de fonctionnement et d'investissement 2012 Rapport de la commission financière et vote final

M. Nicolas Favre donne lecture du rapport final de la commission financière sur le budget 2012.

Nous nous référons à notre préavis favorable mentionné au point 3.1. du tractanda.

Au vu des résultats des votes, la Commission financière vous recommande d'approuver les comptes de fonctionnement et d'investissement du budget 2012.

Avry, le 14 décembre 2011

Au nom de la commission financière

Jeannette Buchs Rosa, Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Benoît Macherel, Charles Page, André von der Weid

La discussion est ouverte sur cet objet mais la parole n'est pas demandée, on passe au vote à mains levées.

Le budget de fonctionnement et d'investissement 2012 est approuvé à l'unanimité; on compte 3 abstentions.

4. Divers

La discussion générale est ouverte.

M. Raphaël Sciboz constate que plusieurs limitations de vitesse se succèdent sur la route cantonale entre Avry et Rosé. Il demande si le conseil pourrait faire le nécessaire pour une uniformisation de ces limitations.

MM. Pillier et Messer indiquent que cette demande sera faite dans le cadre des différents projets "Valtraloc". Il est à noter qu'une étape "Valtraloc" sera à l'enquête publique ces prochains jours; il s'agit du secteur Cherry.

Assemblée communale No 16 du mercredi, 14 décembre 2011

M. Joël Martin constate que les travaux de l'aménagement de l'Impasse des Agges ont débuté. Un arrêt de bus est aménagé à proximité de l'ancienne laiterie. Est-ce que les bordures de cet arrêt seront franchissables, notamment pour les véhicules agricoles ?

M. Pillier lui répond que ces bordures seront franchissables et permettront le trafic agricole et de grands véhicules.

Conclusion

La parole n'étant plus demandée, M. Benoît Pillier, syndic, termine en remerciant les personnes présentes d'avoir participé activement aux débats.

Au nom du Conseil communal, il adresse ses vœux pour 2012 à tous et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée est levée à 22.55 h.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le secrétaire

J-D Corpataux

Le syndic
B. Pillier



Avry, le 23 décembre 2011

PAUL BIELMANN & FILS S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES ADDUCTIONS D'EAU

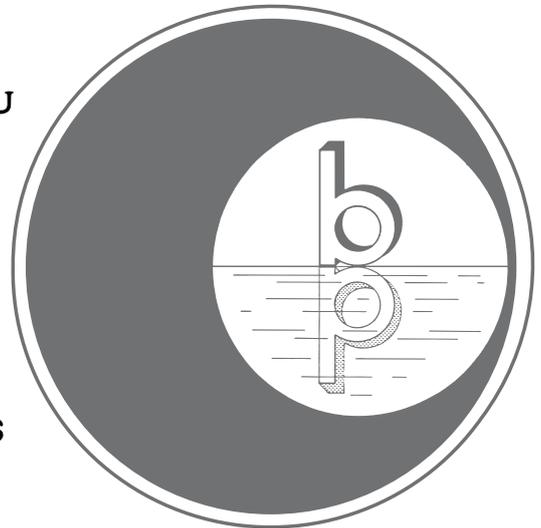
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1956

RESERVOIRS D'EAU

STATIONS DE POMPAGE

CONDUITES D'EPURATION

TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS



TEL. 026 470 14 37

1754 ROSE (FR)

SOFRAYER

La technologie du verre



Rte de Rosé 37 - 1754 AVRY
Tél. ++41 (0)26 470 45 10
Fax ++41 (0)26 470 21 57
www.sofraver.ch



SERVICE RÉPARATION
026 470 45 10

Vitrages à hautes performances techniques - Vitrages isolants - Vitrages phoniques -
Vitrages thermiques - Vitrages antisolaires - Rénovation - Miroiterie - Vitrierie

VIE DU VILLAGE

Ronan Darbellay a parlé de sa vie au Vatican

Le jeudi 8 décembre 2011, à la salle Vesdun de la Maison communale, Ronan Darbellay - dont les parents habitent Avry - a partagé avec un auditoire nombreux et attentif un épisode exceptionnel de sa vie. Il venait en effet de terminer son service à la Garde suisse après 25 mois passés à la Cité du Vatican. Geneviève Renevey, conseillère communale et présidente de la Commission culturelle instigatrice de cette séance, a salué le jeune conférencier.



La façon choisie par Ronan pour présenter sa vie romaine à son auditoire mérite le qualificatif d'exemplaire : des commentaires vivants de diapos dont chacune présentait une photo assortie des divers points de la séquence choisie. L'ancien garde suisse a développé ces points avec beaucoup d'aisance, en les parsemant d'anecdotes. C'est ainsi que l'on a pris connaissance notamment de sa personnalité, de ses motivations, des caractéristiques de la Garde suisse, de la diversité du cahier des charges, de la vie romaine d'un garde suisse.

Ronan Darbellay est entré dans la Garde précédé d'un riche parcours de vie : baccalauréat, bachelor en géographie de l'Université de Fribourg, une année de service militaire. Arrivé au Vatican le 2 novembre 2009, il y rejoignait Grégoire, le fils de notre député-syndic Benoît Piller. Grégoire, présent au Vatican depuis 2006, a contribué à la formation de Ronan.

Une vie astreignante mais variée

On a tendance à s'imaginer un garde suisse montant continuellement la garde. Si tel était le cas, le fameux corps cinq fois centenaire pourrait-il encore compter cent dix membres en 2011 ? Ronan a détaillé les occupations de la Garde suisse. Elles sont variées. A côté des temps de formation militaire, des missions d'accompagnement du Pape, des tâches de contrôle, de protection ou de service d'ordre existe une gamme d'activités, tant récréatives que culturelles : sports, musique, étude - tout spécialement de l'italien - découverte des trésors architecturaux et artistiques de Rome, visites de proches, nouvelles connaissances et naissance d'amitiés...

Ronan Darbellay a aussi parlé des moments les plus marquants vécus à Rome. Il a cité, entre autres, l'impressionnante assermentation, les rencontres avec le Pape, les réceptions de personnalités marquantes ou d'autorités, la béatification de Jean-Paul II.

Pour faire plus ample connaissance avec la Garde suisse au Vatican, allez donc consulter ce site : <http://www.guardiasvizzerava.com/accueil.htm>

Osons une suggestion en terminant ! La Commission culturelle pourrait continuer sur cette lancée, de temps à autre, en demandant à un citoyen ou à une citoyenne d'Avry de présenter sa vie, ou une tranche de sa vie, susceptible de captiver un auditoire... Le village compte suffisamment de férus d'informatique qui pourraient aider le conférencier occasionnel, ou la conférencière, à imiter la présentation choisie le 8 décembre par Ronan.



JMB

11 décembre 2011 : la commune a fêté ses aînés

Année après année, la fête de Noël des aînés apporte son lot de surprises et de bonne humeur. La Commission des affaires culturelles et celle des affaires sociales, que président respectivement Geneviève Renevey et Maurice Clément, ont mis tout leur cœur et leur savoir-faire pour combler les nonante convives.



Dans ses salutations, Geneviève Renevey a relevé les présences de Barbara Vellone, conseillère paroissiale, de Benoît Piller, syndic et nouveau député chaleureusement applaudi, des représentants de commissions communales Elle a apporté le salut de notre conseiller national Jacques Bourgeois et les vœux de l'abbé Modeste Kisambu-Muteba, retenu à Fribourg par le sacre de Mgr Morerod. Elle a précisé ensuite les perspectives d'activités et d'innovations qui préoccupent la Commission qu'elle préside. Puis Charly Page, restaurateur, rompu aux animations d'assemblées, se montra un ordonnateur discret et spirituel.

Tout au long du savoureux repas apprêté par Mayon et sa brigade, Jeannette Buchs et Trudy Cherbuin ont témoigné de leurs talents d'accordéonistes. Il y eut un discours, celui de Benoît Piller, qui décrivit brièvement quelques-unes de ses activités les plus exigeantes, notamment en rapport avec l'agglomération : un développement démographique exponentiel suscite des études prospectives approfondies, relatives entre autres à

l'aménagement du territoire et aux transports. Et Avry, a fait remarquer le syndic, se doit de rester une commune attractive, avec tout ce que cela implique d'infrastructures adaptées. Benoît Piller n'oublia pas de dire sa reconnaissance aux initiateurs et aux acteurs de ce Noël des aînés.

Saint Nicolas est arrivé sans âne, ni Père Fouettard, mais avec un discours à la main et une multitude de petits paquets. Son discours avait cette année des accents plutôt politiques, compte tenu de la date du 14 décembre, toute proche et doublement importante. Cette journée comporte en effet les élections des conseillers fédéraux à Berne et une assemblée communale marquante à Avry !

L'arrivée de la Société de musique *L'Avenir* fut une heureuse surprise. Sous l'experte direction de Cédric Corminboeuf, les pièces se sont succédé, précises, enlevées avec beaucoup de justesse, de nuances et de fusion. Bravo ! Christian Mauron, président, a présenté le drapeau inauguré le 9 octobre 2011 et il a annoncé les futures manifestations, recommandant tout spécialement le concert annuel du 24 mars 2012 à l'aula du CO d'Avry.

Les aînés remercient la commune pour sa générosité : un repas complet et délicieux, des cadeaux et des animations qui ont plu à chacun.

JMB



Le concert de Noël : un équilibre parfait

Le mois de décembre rappelle souvent à chacun la proximité des fêtes de fin d'année. Les lumières scintillent à l'extérieur et l'ambiance de Noël envahit peu à peu les demeures. Le chœur Le Muguet, la fanfare La Lyre et le chœur de Corpataux-Magnedens étaient réunis pour un concert de Noël le dimanche 11 décembre à l'église St-Jean-Baptiste de Corpataux. Ce lieu de culte datant de 1905, à l'architecture néogothique, était fort bien choisi pour continuer cette belle tradition et mettre en appétit un auditoire attentif et assidu.

Nous avons demandé à Madame Valérie Sciboz, vice-présidente du chœur Le Muguet, de nous donner quelques précisions à propos de ce concert :

Voici ses propos au sujet de la préparation et du répertoire :

« Traditionnellement, le chœur Le Muguet propose aux Avriliens des concerts de Noël que nous essayons de rendre originaux et attrayants. L'année dernière, il s'agissait d'un concert accompagné d'un ensemble de flûtes à bec, en 2009 d'un concert classique avec le chœur-mixte de Noréaz et pour cette année, notre directeur M. René Berset, qui dirige aussi le chœur de Corpataux-Magnedens, a proposé de nous joindre à ce chœur pour répondre à l'invitation de la fanfare La Lyre.

Le répertoire traditionnel retenu a été le suivant : Entre le bœuf et l'âne gris, Le Noël de Simon, Adeste fideles, Douce nuit, Noël dans la maison de bois, Noël anglais et Berceuse de Noël. D'autres chants faisaient aussi partie du répertoire commun aux deux chœurs. »

Elle nous fait partager l'émotion ressentie pendant le concert :

« Les premières notes jouées par la fanfare La Lyre ont résonné dans une église remplie de fidèles, le public a applaudi chaleureusement la jeune pianiste Elise Monney et, à la fin, les solistes de l'Ave Maria autrichien ont eu droit à une ovation. Les pièces chantées par le chœur et accompagnées par la fanfare ont aussi rencontré un beau succès. Pour finir, il faut dire que pour le chœur Le Muguet, c'était un concert réussi où de nouveaux

liens ont été créés dans l'esprit de Noël. Nous remercions notre fidèle public qui nous suit et nous soutient à chacun de nos concerts. »

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à ces passionnés de musique et de chants une année fructueuse en concerts et en chaleureuses rencontres.

CR

« Notre » artiste Ulla Pelle à Estavayer-le-Lac

Riche coutume à Estavayer au temps de Noël : de nombreuses crèches des plus variées sont exposées dans les vitrines. Comme l'année dernière, Ulla Pelle a créé une crèche artistique. Durant le mois de décembre, celle-ci orne la vitrine de O'Local, proche de la collégiale. L'œuvre de 2011 d'Ulla Pelle - en céramique - est jugée exceptionnelle par son originalité. Bravo, Madame Pelle ! Vous faites honneur à Avry!



JMB

Aventure : tous nos voeux pour un tour du monde qui satisfasse leurs meilleures attentes !

Maxime Delley, d'Avry, et Damien Favre, de Matran, ont décidé d'un «break» dans leur cursus en projetant un tour du monde. Ils se sont connus au sein de la jeunesse d'Avry où ils se sont liés



d'amitié et où leur projet audacieux s'est ébauché. Ils sont partis le 2 janvier 2012. Maxime, au bénéfice d'un CFC et d'une maturité d'informaticien à l'Ecole des métiers de Fribourg, a travaillé durant six mois à l'Ecole d'ingénieurs pour subvenir aux frais du voyage. Quant à Damien,

poursuivant le même but, il s'est engagé six mois dans une entreprise. Il avait auparavant terminé ses études au Collège Saint-Michel. A leur retour, les études reprendront : bachelors d'informaticien pour l'un et économie à l'Université pour l'autre.

Maxime est le frère d'Emilie, qui s'était lancée seule dans un tour du monde relaté par Avryzoom en 2009. De son agence de voyages, elle a pu dispenser les meilleurs conseils aux deux pèlerins qui s'en sont allés le 2 janvier.

Nos lecteurs pourront suivre les diverses étapes de ce tour du monde sur le site internet de Maxime et Damien : <http://intotheworld.ch>. Les premières nouvelles que l'on y découvre relatent un épisode du périple effectué en Inde. Extrait :

(...) Départ pour 5 heures de routes mouvementées de Delhi à Agra. Les routes indiennes appartiennent aux moins peureux et aux détenteurs des klaxons les plus percutants. Ce trajet n'a fait que renforcer notre dépaysement à la vue de la misère de ces régions. L'image de ces gens couchés à même le sol, amaigris et malades, côtoyant, au milieu des déchets, les chiens et les vaches, nous a particulièrement touchés. Le lendemain, le brouillard qui avait envahi toute la région et la pollution qui nous piquait violemment les yeux ne nous permettaient pas de voir à plus de 10 mètres. Heureusement, après de longues heures d'attente, la visibilité s'améliora pour nous laisser admirer le Taj Mahal. En évitant au mieux les mendiants nous accostant, nous avons poursuivi notre route en visitant le Fort rouge d'Agra.

Bonne suite d'expédition à nos deux explorateurs ! Nous souhaitons que, de retour au pays, ils disposent d'un capital de photos originales dont nous nous réjouissons d'ores et déjà d'apprécier les commentaires.

JMB



Le concert des Rois

Cette année encore, la commission culturelle d'Avry avait convié la population au traditionnel concert des Rois, le dimanche 9 janvier. Dans une chapelle pleine d'habités et de fans de ces concerts, le groupe Winds Unlimited a offert une prestation particulière. Ce sont donc six virtuoses, friands de musique classique, qui se sont réunis pour faire découvrir à l'auditoire des instruments à vent parfois méconnus du public.

Ces musiciens ont apporté une touche d'exotisme, grâce à leurs origines, israélienne, australienne et suisse ; deux femmes, quatre hommes, maniant avec grand art clarinettes, bassons et cuivres. Un joli mélange d'instruments à vent, répliques de la période classique de la fin du XVIII^{ème} siècle. Les interprètes étaient : aux clarinettes, Chen Halevi, Michal Lewkowicz; aux cors, Stéphane Mooser et Denis Dafflon; aux bassons, Benny Aghassi et Lisa Goldberg.

L'auditoire a été bien sûr attentif à l'interprétation subtile et harmonique des œuvres choisies mais aussi captivé par les judicieuses explications de M. Mooser sur les subtilités de manipulation de ces instruments anciens. Des connaissances acquises par une longue et belle formation musicale et qu'il a su partager avec générosité.

Nous avons eu l'impression d'être des invités privilégiés, transportés l'espace d'une soirée dans une époque où il était fréquent pour chaque prince d'organiser des petits concerts de musique pour le bonheur de leurs convives.

CR



Un point final pour l'aventure du giron: La jeunesse offre 10'000 CHF à la commune !



Nous l'avons déjà mentionné à plusieurs reprises dans ces colonnes: la société de jeunesse de notre village a relevé avec succès en juin dernier le défi d'organiser le 17^{ème} giron des jeunes sarinoises. Mission accomplie et encore bravo! Comme l'a relevé La Liberté dans son édition du 23 janvier dernier (voir article ci-après), la jeunesse a en plus fait un cadeau inédit dans les giron fribourgeois en remettant le vendredi précédent la somme de 10'000 francs à la commune, en présence du conseil communal et du comité d'organisation du giron. L'occasion de tirer un bilan final, ou presque, avec Jonathan Thierrin, l'actuel président de la société de jeunesse.

Pourquoi ce don à la commune ?

La société de jeunesse a toujours entretenu de bons rapports avec la commune d'Avry. Cette dernière ayant accompagné et soutenu la jeunesse dans son développement, notamment au travers de l'organisation de diverses manifestations, il était à nos yeux normal de faire ce don. Le but d'un giron est aussi de resserrer les liens à l'intérieur de la

population du village organisateur. J'espère que nous y sommes parvenus.

A quoi cet argent va-t-il être destiné ?

Notre idée est que cela serve à laisser une trace durable de cette belle aventure dans la commune. Nous verrions assez bien la mise en place d'un espace de rencontre convivial et sympathique autour de la fontaine en bois construite pour le giron et du chêne remis également en cadeau à la commune. Nous laissons le soin au conseil communal de trouver la solution idéale et l'endroit adéquat.

Peux-tu nous rappeler brièvement quels ont été les temps fort de ce giron?

Le loto du jeudi soir a connu un succès inespéré. Le temps catastrophique qui avait caractérisé les derniers jours précédant la fête avaient éveillé en nous les pires craintes. Finalement 1300 personnes sont venues tenter leur chance sous la cantine. Rebelotte le lendemain pour le concert d'Alain Morisod. Amenée jusque sur le seuil de la cantine dans son rutilant 4x4, la diva romande a ravi les quelques 700 personnes venues l'écouter et danser sur leurs airs favoris. Dès le samedi, les jeux ont débuté pour se terminer le dimanche en fin d'après-midi. C'est la jeunesse de Lossy-Formangueries qui s'est montrée la plus habile. Le prix des costumes est revenu à Onnens, celui du plus beau char à Ponthaux et celui de l'ambiance à Matran.

D'un point de vue plus personnel, comment as-tu vécu la manifestation?

Pour les plus anciens membres de la jeunesse, dont je fais partie, l'organisation de ce giron marquait une sorte d'apogée. Cette aventure a également contribué à resserrer fortement les liens entre tous les membres, des plus jeunes aux déjà plus âgés. En tant que président de la jeunesse, je tiens à remercier les membres du comité d'organisation qui ont oeuvré au bon déroulement de la fête sous l'égide de Claude Longchamp, ainsi que bien sûr les membres de notre jeunesse qui se sont investis à fond. Sans oublier surtout la population villageoise qui nous a suivi et soutenu à fond, ce qui est fantastique pour nous. J'en retire une grosse expérience et des moments inoubliables. Le but premier n'était pas de faire de l'argent, mais bien de donner un nouvel éclat à

l'image des jeunes qui avait été ternie. Je crois que nous avons réussi et je m'en réjouis. Il est bien évidemment regrettable qu'aucune société ne veuille assumer la responsabilité d'organiser un giron cette année, mais au vu des sacrifices auxquels il faut consentir, je peux comprendre cet état de fait. Pour la jeunesse l'aventure du giron continue encore un peu. Elle prendra fin au mois d'août prochain avec un voyage à Chypre.

JBG

Théâtre : les aînés déridés par Anne-Marie Yerly

Le dimanche 29 janvier, une quarantaine de personnes ont donné suite à l'heureuse initiative de Geneviève Renevey, conseillère communale responsable de la culture, des sports et des loisirs. Elle avait eu la bonne idée de convier les aînés au spectacle d'Anne-Marie Yerly, *Allume la rampe Louis*, donné au Théâtre des Osses. La séance fut parfaitement et généreusement organisée : publicité, transport, participation de la commune aux frais d'entrée, collation servie après le spectacle. Merci au Conseil !

Impossible de résumer ce monologue tissé d'histoires le plus souvent drôles et parfois tristes, voire dramatiques, exprimées par Anne-Marie Yerly avec le savoureux accent de Treyvaux. Car l'actrice professionnelle domiciliée à Genève est native de Treyvaux. Elle est la fille de Pierre Yerly que l'on appelait familièrement Pierrot du Mont, et la petite-fille de Joseph Yerly, dit le Capitaine Yerly, auteur patoisant de premier plan.

Qui ne dit rien consent : l'actrice a fait une croix sur les ordres donnés autrefois par les parents : « Faut pas dire », « Faut rien dire ». Elle dit. Et défilent les excès d'une religion souvent intraitable, les abus d'autorité du clergé et de certaines religieuses préconciliaires professant dans les pensionnats. Les histoires et anecdotes rapportées par Anne-Marie sont authentiques, y compris le drame qui a eu son épilogue dans un hôpital genevois. Mais l'humour reprend vite le dessus chez Anne-Marie : les lapins drogués, la jeune fille seule sur sa chaise lors d'un bal et qui attend vainement une invitation à la danse, le voyage en Italie avec un beau chauffeur de camion... Tapez Anne-Marie Yerly sur Google et regardez la vidéo qui apparaît en tête : *Que sont-ils devenus ?* Vous aurez un aperçu de la remarquable présence sur scène de l'actrice.

Les auditeurs qui ont vécu leur passé dans un autre milieu que la campagne fribourgeoise n'ont peut-être pas saisi toutes les nuances langagières - colorées par le patois - qui émaillaient les récits. Ainsi, les images *apédzées* sont les images collées ; du verbe patois *apèdyi*, coller. Certains avaient beau faire *entention*, ils ne comprenaient pas... Enfin, les bien-pensants n'ont pas à

manifestar leur amertume. Qu'ils collaborent plutôt à la condamnation et à la suppression des outrances d'autrefois !

JMB



**Achat et vente de voitures - Mécanique
Carrosserie - Pare-brise - Débosselage
sans refaire la peinture = 50 % moins cher
Véhicule de remplacement**



**Rte des Murailles 4 - 1754 Avry-sur-Matran - Tél. 026 470 10 29 - Fax 026 470 17 89
www.ca2000.ch – mail: info@ca2000.ch**



1754 Rosé
1712 Tavel

Tél. 026 470 18 57
Tél. 026 494 26 33

**Schöpfer
+
Egger SA**

- **Sanitaire**

- **Ferblanterie**

- **Couverture**

- **Paratonnerre**

Mario Pelle Sàrl

Gypserie, peinture et transformations
Isolation périphérique
Rénovation et décoration intérieure

Route du Covy 2
1754 Avry-sur-Matran

Tél. et fax: 026 470 25 14
Natel: 079 448 56 26

E-mail: mpsarl@romandie.com



Faire du déchet une ressource

0800 801 901
Agence de Rosé

www.veolia-es.ch

SARINA
cuisine

www.sarina-cuisine.ch

350 m² d'exposition

avec plus de 25 agencements de cuisines et salles de bains.

Rte de Fribourg 80
1746 Prez-vers-Noréaz
Tél. 026 401 20 83
Fax 026 401 20 86

Heures d'ouverture
Lu - Je: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 18h00
Ve: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 17h00
Soir et samedi: sur rendez-vous

CHRONIQUES

Chronique historique

En décembre 1968, Avry inaugurait sa nouvelle école

En 2011, le projet d'une troisième école a été voté par l'assemblée communale. Un regard en arrière montre le chemin parcouru depuis 1968... Nous reproduisons ci-après textuellement l'article relatant l'inauguration du bâtiment appelé « nouvelle école » dans les années qui ont suivi 1968. Cet article a été publié par La Liberté en décembre 1968.

JMB



La commune d'Avry-sur-Matran avait, depuis quelques années, un projet qui lui tenait à cœur : la construction d'un nouveau bâtiment scolaire. Ce n'était point un luxe ou une idée de grandeur, ni même une promesse électorale à concrétiser. La situation de l'enseignement primaire au village n'était guère brillant. M. Baeriswyl, instituteur, disposait pour sa classe des «grands» du rez-de-chaussée de l'ancienne école en piteux état. Mlle Rita Berger trouvait refuge dans un immeuble privé,

la forge, où une chambre basse et minable tenait lieu de salle de classe.

Aussi l'inauguration du nouveau complexe scolaire au mois de décembre apporta-t-elle la joie à tous. C'est un bâtiment de quelque 3200 m² comprenant quatre salles de classe. Deux sont actuellement utilisées. La nouvelle école prévoit également un appartement pour le concierge et, au sous-sol, une salle réservée aux répétitions de la fanfare ou de la chorale, ainsi qu'une pièce où le Conseil communal tiendra ses séances en toute quiétude.

A-t-on vu trop grand ou trop loin ? Actuellement, quelque 50 élèves occupent les nouveaux locaux. Le Conseil communal a construit pour l'avenir. Le village s'agrandit, les voies de communication sont excellentes et le phénomène de décentralisation des milieux urbains s'accroît. Avry-sur-Matran banlieue de Fribourg ? C'est peut-être pour demain. La communauté de ce charmant village a engagé environ 500 000 francs pour la construction de son école, son aménagement et son agencement. Dépenses importantes mais non inutiles.

M. Virgile Jaquet, architecte, a réalisé une œuvre parfaitement réussie. Les salles de classe spacieuses et magnifiquement éclairées facilitent le travail des enseignants. Les enfants d'Avry-sur-Matran n'ont rien à envier à personne. Ils bénéficient des conditions optimales pour bâtir le fondement de leur savoir.



Questions linguistiques et culturelles fribourgeoises

Les noms de villages fribourgeois dans les deux langues

Fribourg est entré dans la Confédération en 1481. Celle-ci ne comptait alors aucun canton romand. Les autorités fribourgeoises firent un effort considérable pour s'intégrer à la Confédération en tant que ville-état germanophone. A tel point que les notables de la capitale germanisèrent leurs noms : les d'Avry devinrent les d'Affry, les Cugnier s'appelèrent Weck, les Dupasquier Vonderweid, les Bourquinet Bourgknecht, des Reynault devinrent des Reynold, des Bovet se sont fait appeler Poffet, des Monney ont changé leur nom en Müller et des Métrau en Amman (orthographe du Dr Berchtold en 1845). Des noms allemands furent donnés à la plupart des localités fribourgeoises (voir ci-après).



Lors de son entrée dans la Confédération en 1481, le canton ne correspondait pas du tout à son état actuel. Il comprenait la ville de Fribourg entourée des *Anciennes Terres*, acquises pour la plupart quelques années plus tôt, en 1442. Elles s'étendaient de Cressier à Plasselb et d'Ueberstorf à Autigny. Le territoire fribourgeois s'est agrandi par la suite grâce à des conquêtes ou achats, notamment en 1536 avec les régions de Saint-Aubin, Estavayer-le-Lac, Vuissens, Surpierre, Romont, Rue, Vaulruz, Châtel-Saint-Denis,

Attalens, Bossonnens ; en 1537 par l'acquisition de Bulle, La Roche, Riaz, Albeuve, qui étaient propriétés de l'évêque; en 1555 par l'adjonction d'une partie du comté de Gruyère... Fribourg devenait alors largement francophone.

De 1483 à 1798, l'allemand fut la langue officielle de l'Etat de Fribourg.

En 1483, l'allemand devient la langue officielle et elle le restera jusqu'en 1798, malgré l'importance qu'allait donner au français les régions nouvellement conquises. Les manaux du Conseil et les comptes des trésoriers sont tenus en allemand. L'école était devenue allemande en 1470 déjà. La population n'en continua pas moins à pratiquer ses parlers traditionnels, l'allemand et le français, avec prépondérance du patois. Dans les bailliages, le représentant du gouvernement - le bailli - utilisera la langue des sujets. Malgré le triomphe officiel du germanisme, le français acquit parallèlement une situation de choix, grâce notamment aux conquêtes de 1536 et au partage du comté de Gruyère en 1555 évoqués ci-dessus, et à la notoriété qu'accordaient les élites à la langue française.

Le français, langue officielle

Le français a acquis le statut de langue officielle du canton après l'effondrement de l'ancienne Confédération, en 1798, lors de la création de l'éphémère République helvétique à la suite de l'invasion française. Les deux langues ont cohabité, mais le français conservera sa priorité. La constitution de 1848 rappelle que le français est la langue du gouvernement, tout en acceptant la traduction des actes officiels. Celle de 1857 propose la publication des textes officiels dans les deux langues, tout en ajoutant que « le texte français est déclaré être le texte original ».

Il fallut attendre les années 1960 pour assister à une tentative réelle d'instaurer une égalité véritable entre les langues française et allemande. La constitution fribourgeoise de 1990 a enfin précisé : **le français et l'allemand sont les langues officielles**. Mais, restons objectifs ! Il n'est pas question de mélanger des cultures bien distinctes.

Respecter et connaître l'autre culture - quand on connaît la sienne en profondeur - n'implique aucunement un mélange. Comme l'a affirmé en 2005 dans un article de *La Liberté* le savant historien Nicolas Morard au sujet de la partie alémanique du canton : « *Une fois pour toutes, qu'on se comprenne bien. Il ne s'agit pas de méconnaître, lui refusant sa juste place, une fraction nullement négligeable, tant s'en faut, quoique néanmoins minoritaire, du peuple fribourgeois. La population fribourgeoise francophone, et j'en suis un écho fidèle, entend simplement faire valoir qu'elle n'admettra jamais relever indifféremment de deux langues et de deux cultures dont l'histoire et la tradition lui ont appris que l'une, bien plus que l'autre, l'a marquée de façon décisive et indélébile. La majorité doit en être consciente, sans arrogance ni prétention, et la minorité de même, dont les devoirs et les droits sont également réels.* »

Des noms allemands de localités : ce n'est plus qu'un souvenir historique

Avry-sur-Matran : Avry ob Matran, ou Affry ;
 Neyruz : Rauschenbach ; Cottens : Cottingen ;
 Onnens : Onning ; Lovens : Loving ; Saidor :
 Seedorf ; Lentigny : Lentenach ; Autigny :
 Ottenach ; Ecuwillens : Cüvellingen ; Hauterive :
 Altenryf ; Belfaux : Gumschen ; Ependes : Spinz ;
 Farvagny : Favernach ; Le Mouret : Muret ; Essert :
 Ried ; Granges-Paccot : Zur Schüren ; Givisiez :
 Siebenzach ; Barberêche : Bärfischen ; Breilles :
 Brigels ; Pensier : Penzers ; Marly : Mertenlach ;
 Villars-sur-Glâne : Glanewiler ; Rossens : Rossing ;
 Montagny : Montenach ; Chandon : Zerkinden ;
 Sorens : Soring ; Charmey : Galmis ; Vuisternens-
 en-Ogoz : Welschwinterlingen, etc.

Les villages de la partie alémanique avaient aussi leur traduction en français, exemples : Altavilla : Hauteville ; Agriswil : Agrimoine ; Büchslen : Buchillon ; Galmiz : Charmey ; Fräschels : Frasses ; Gurmels : Cormondes ; Jeuss : Jentes ; Löwenberg : La Motte ; Lurtigen : Lourtens ; Gempenach : Champagny ; Merlach : Meyriez ; Ulmiz : Ormey ; Salvenach : Salvagny ; Wallenried : Essert, etc.

Ouvrages consultés : Dr Berchtold, *Histoire du canton de Fribourg*, Joseph-Louis Piller, Fribourg, 1845 et 1852, trois volumes ; Gaston Castella, *Histoire du canton de Fribourg*, Fragnière Frères, 1922 ; Bernhard Altermatt, *La politique du bilinguisme dans le canton de Fribourg 1945-2000*, Université de Fribourg, 2003 ; Michel Charrière, *Fribourg, un canton, une histoire*, 1991, ouvrage édité par le Conseil d'Etat à l'occasion des 700 ans de la Suisse ; Jean-Pierre Anderegg, *Une histoire du paysage fribourgeois*, Fribourg, 2002.

JMB

Le centre de la cheminée!

EXPOSITION PERMANENTE



**+ DE 60
MODÈLES
EXPOSÉS**



CHEMINÉES : PALAZZETTI - FREI
POÊLES : HASE - ATTIKA - AUSTROFLAMM

 *Depuis 1975*
J. Schori
CHEMINÉES & CANAUX SA

CH 1763 Granges-Paccot - Tél. 026 460 55 40
www.schori-cheminees.ch

CHC Sàrl
ELECTRICITÉ
TELEMATIQUE

Chavaillaz Christian

Télématicien, Contrôleur
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
F: +41 26 534 09 85
Natel: 078 711 86 96

Câblage informatique
Courant faible, Sécurité
Paratonnerre, Contrôle
Dépannage

info@chcelectricite.ch

cycles
pâche
Avry-sur-Mairan
www.cyclespache.ch
Imp. de la colline 3
1754 Avry-sur-Mairan
Rte cantonale Rose



Service après-vente de qualité.
Un accueil chaleureux

Une visite s'impose !

ANDRE VONLANTHEN & SYLVIANE ARMAND
ARCHITECTES HES / EPF

Avry-Bourg 11 1754 Avry

tél 026 470 20 66 fax 026 470 20 68
e-mail vonlanthen.architecte@vtx.ch

SPECTACLES ET MANIFESTATIONS

Agenda des manifestations culturelles d'Avry - 2012

Afin de permettre à tout un chacun de se réserver quelques soirées "plaisir" dans sa commune, voici les différentes manifestations que la Commission culturelle va d'ores et déjà mettre sur pied pour animer et alimenter la vie associative régionale en cette année 2012.

28 avril à 14h00 : journée du Patrimoine

Aloys Lauper guidera les intéressés dans le labyrinthe historique de Giviziez avec visite des différents châteaux, de la salle de peinture du Manoir et de l'atelier de la sculpteure Marcello.

15 juin à 19h00 : concert d'accordéon

sous le préau de l'école

22 juin à 18h00 : cirque Toamême

Cirque traditionnel pour petits et grands, en plein air sur la place de l'école ou à la salle de gym en cas de pluie.

30 juin à 20h00 : concert de Cors des Alpes suivi d'un repas festif à l'amphithéâtre ou à la salle de gym en cas de pluie.

16 août : rencontres folkloriques internationales

RFI danse et folklore du monde avec la participation de deux groupes pour une soirée de découvertes et de plaisir garanti, à la salle du CO d'Avry.

5, 6 et 7 octobre : artistes et artisans

exposition des oeuvres à la Maison communale

D'autres manifestations sont susceptibles de s'ajouter à ce programme.

Appel aux artistes

Très désireuse de mettre en lumière le travail de ses concitoyens artistes plasticiens ou artisans d'art, la Commission Culturelle d'Avry se propose d'organiser à nouveau cette année en octobre une exposition d'œuvres et de travaux susceptibles d'apporter émotion et beauté à l'ensemble de la population. Toutes les personnes désireuses de participer en tant qu'exposants à cet événement peuvent déposer leur demande sous forme d'un bref dossier jusqu'au 30 juin au bureau communal. La Commission culturelle se mettra dès lors en contact avec elles.

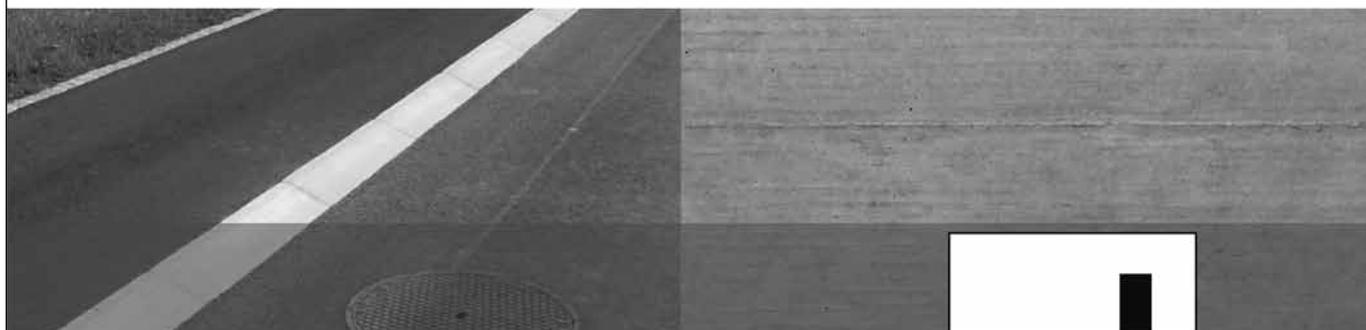


La BCF, partenaire de vos projets.



**Banque Cantonale
de Fribourg**

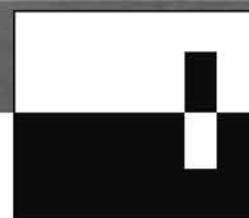
simplement ouvert



Gilbert Brodard & Fils SA
Rte de Fribourg 20
1634 La Roche

Tél. +41(0)26 413 92 20
Fax +41(0)26 413 92 29

office@gbrodard.ch
www.gbrodard.ch



brodard^S
BÂTIMENT GENIE CIVIL
LA ROCHE FRIBOURG BULLE

Notre expérience, ...votre futur.

INFORMATIONS ET DIVERS

Les ligues de santé du canton de Fribourg

La Ligue contre le cancer, l'Association du diabète, la Ligue pulmonaire, le CIPRET, le Centre de dépistage du cancer du sein et le Registre des tumeurs.

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer



- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 02 90

Association fribourgeoise du diabète



- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- diabete@liguessante-fr.ch
www.associationdudiabete.ch/fribourg
- Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise



- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- info@liguepulmonaire-fr.ch
www.liguepulmonaire-fr.ch
- Tél. 026 426 02 70

Le CIPRET

Centre d'information et de prévention du tabagisme



- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- depistage@liguesante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 425 54 00



Rte des Daillettes 1
CP 181
1709 Fribourg
☎ 026/426 02 66

Fax 026/426 02 88

www.liguessante-fr.ch

info@liguessante-fr.ch

Colonie 2012



Cette année, le vent nous amènera du 14 au 21 juillet 2012 à Fornet-Dessus, dans le Jura. Les bulletins d'inscription seront distribués comme d'habitude à l'école en temps voulu. Nous nous réjouissons déjà d'accueillir vos enfants durant cette semaine.

Valérie et Monique

EP:AMADEUS

ElectronicPartner

TV, Video, HiFi, Multimedia.

Amadeus Hifi-TV-Multimedia SA
Avry - Bourg 19, 1754 Avry sur Matran
Tél. 026 470 24 20, Fax 026 470 24 28
info@amadeus-ag.ch, www.amadeus-ag.ch

Notre
service
fait la
différence



Les meilleures marques
Le meilleur conseil
Le meilleur service



STRITT & FORLIN SA

installations sanitaires
ferblanterie - couverture

Rte de l'industrie 12 - 1754 Rosé
Tél.: 026 470 04 70 - Fax: 026 470 04 72
info@strittetforlin.ch - www.strittetforlin.ch

PETITES ANNONCES

AvryZoom, prochaine parution

Les sociétés et les personnes qui désirent insérer une communication dans le prochain AvryZoom sont priées de faire parvenir leur texte à l'administration communale ou à l'adresse email avryzoom@avry.ch

jusqu'au 2 avril 2012



livRechange

bibliothèque
interculturelle
av. du Midi 3-7
1700 Fribourg
026 422 25 85
livrechange.ch

Horaires

Lu 14-18h
Ma 14-18h
Me 14-18h
Je 14-18h
Ve 10-12h
Sa 14-16h

Programme des activités 1^{er} semestre 2012

BONJOUR, ÇA VA?

Atelier pour apprendre les premiers mots de français
Tous les lundis à 16h30. Durée 1h
Animatrice : Cathy

PAPOTER

Moment de rencontre et de discussion pour pratiquer le français,
animé par Babette.
Tous les lundis à 14h et mercredis à 15h. Durée 1h30

PLAUDERSTUNDE

Setz dich zu uns und diskutiere mit uns auf deutsch !
Animatrice : Antonia
Groupe de discussion pour pratiquer l'allemand,
animé par Antonia.
Jeden Donnerstag um 16 Uhr. Tous les jeudis à 16h. Durée 1h

JOUONS ENSEMBLE

Activités pour les enfants de 0-5 ans, accompagnés d'un parent.
Tous les vendredis de 9h30 à 11h.
(pas d'activités durant les congés scolaires)

CONTECHANGES

Contes d'ici et d'ailleurs
avec Nancy Giovannini et ses invitées du monde entier.

à 15h, mercredi

11 janvier	Svetlana	Bulgarie
15 février		
21 mars	Marguerite	Cameroun
25 avril	Gohar	Arménie
23 mai	Gil	Brésil

Entrée libre pour toutes les animations

Retrouvez les infos sur notre site internet www.livrechange.ch
Vous pouvez également nous rejoindre sur facebook !





ASSÈCHEMENT SÀRL

Avry-Bourg 22 – 1754 Avry-sur-Matran

**ASSÈCHEMENT APRÈS DÉGÂT D'EAU
ASSÈCHEMENT DE CONSTRUCTION
TOUS PROBLÈMES D'HUMIDITÉ**

SERVICE 24/24 – TÉL. 026 470 06 06 – POUR TOUTE LA SUISSE ROMANDE



David Gassmann, conseiller en assurances
Téléphone 026 347 33 24
Email david.gassmann@mobi.ch

Quel est votre prochain objectif ?

Protéger ceux que vous aimez.

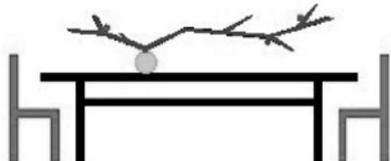
Dans le domaine de l'assurance vie aussi,
nous avons la solution qui vous convient.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale de Fribourg
Daniel Charrière
Bd de Pérolles 5, 1701 Fribourg
Téléphone 026 347 33 33
Fax 026 347 33 34
Email fribourg@mobi.ch
www.mobifribourg.ch

Nicolas Pugin



Artisan ébéniste

Réparation Conception Réalisation
de tout votre mobilier ancien ou moderne
Avry-Bourg 14 Tél. 026/470 10 87
www.ebenisterie.ch



026 684 24 48

www.vieux-grenier.ch

Avry-Bourg - Corminboeuf
Courtepin - Grolley



N. Cosentino Carrelages SA

REVÊTEMENT FAÇADES - POSE MARBRE ET GRANIT

En Fin-Derrey 9 - 1756 Onnens

Adresse postale

Case postale 174
1752 Villars-s-Glâne 1

Natel 079 230 72 90

Tél. 026 470 19 38

Fax 026 470 19 30

NICODEMO COSENTINO

cosentino.n@bluewin.ch

<http://www.ncosentinocarrelage.com>

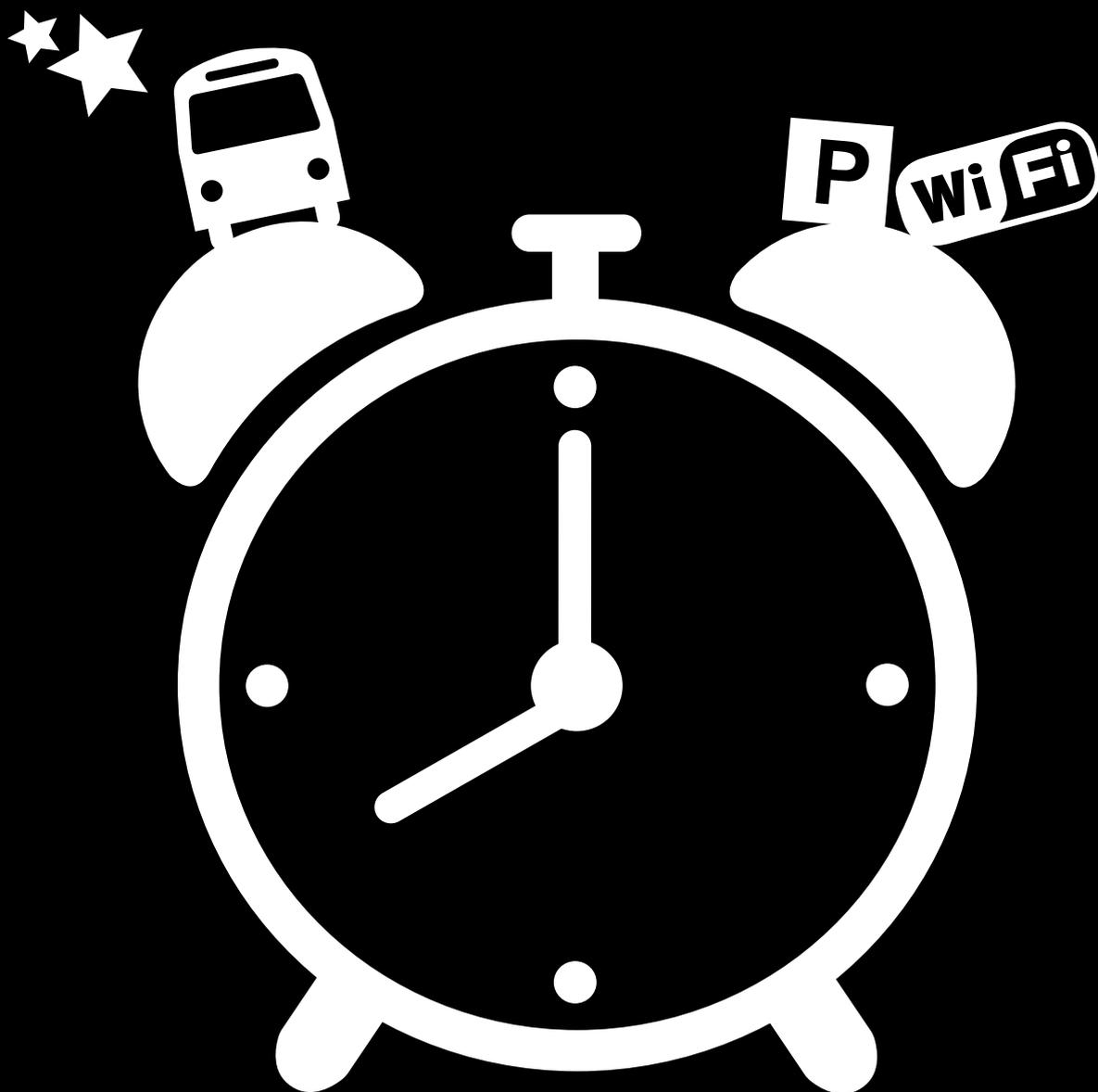
SOCIETES LOCALES

Amicale des sapeurs pompiers	Joël Martin – tél. 079 509 37 00	Rte de Seedorf 32 – 1754 Avry
Chœur Mixte Le Muguet	Chantal Barras – tél. 026 402 39 85	Ch. des Glycines 10 – 1753 Matran
Club Athlétique de Rosé	Patrick Rossier – tél. 079 300 57 74	Bel-Air 24 – 1723 Marly
Club de Tennis de Table	Jean-Claude Stritt – tél. 026 470 11 87	Rte du Covy 39 – 1754 Avry
F.C. Piamont	Vincent Stulz – tél. 079 240 46 56	1772 Ponthaux
S.F.G. Gym-Dames	Denise Sapin – tél. 026 470 15 96	Imp. des Agges 23 – 1754 Avry
S.F.G. Gym-Volley-Badminton	J.-Claude Maillard – tél. 026 470 15 02	Rte de l’Otierdo 35 – 1754 Avry
Soc. de Musique l’Avenir	Christian Mauron – tél. 026 413 15 09	En Plan 8 – 1733 Treyvaux
Soc. de Tir Air Comprimé	Jacob Schafer – tél. 026 470 16 72	Rte du Covy 25 – 1754 Avry
Les amis du Petit-Calibre	André Devaud – tél. 026 475 19 51	Ch. du Verger 44 – 1752 Villars-sur-Glâne
Soc. de Tir 300 m	Hubert Biemann – tél. 026 411 44 20	Rte du Levant 19 – 1726 Farvagny
Fit-Bike	Jocelyne Magnin – tél. 026 477 17 23	Rte de la Croix 10 – 1741 Cottens
Unihockey	Michel Müller – tél. 026 470 18 45	Imp. des Préalpes 4 – 1754 Avry
Société Jeunesse	Jonathan Thierrin - tél. 079 717 00 13	Rte de Rosé 74 – 1754 Avry

N’oubliez pas de visiter notre site internet : www.avry.ch



www.avrycentre.ch



BUS GRATUIT

lundi toute la journée
et mercredi après-midi

NOCTURNES

vendredi
jusqu'à 21h00

WIFI GRATUIT

dans les cafés/
restaurants

PARKING GRATUIT

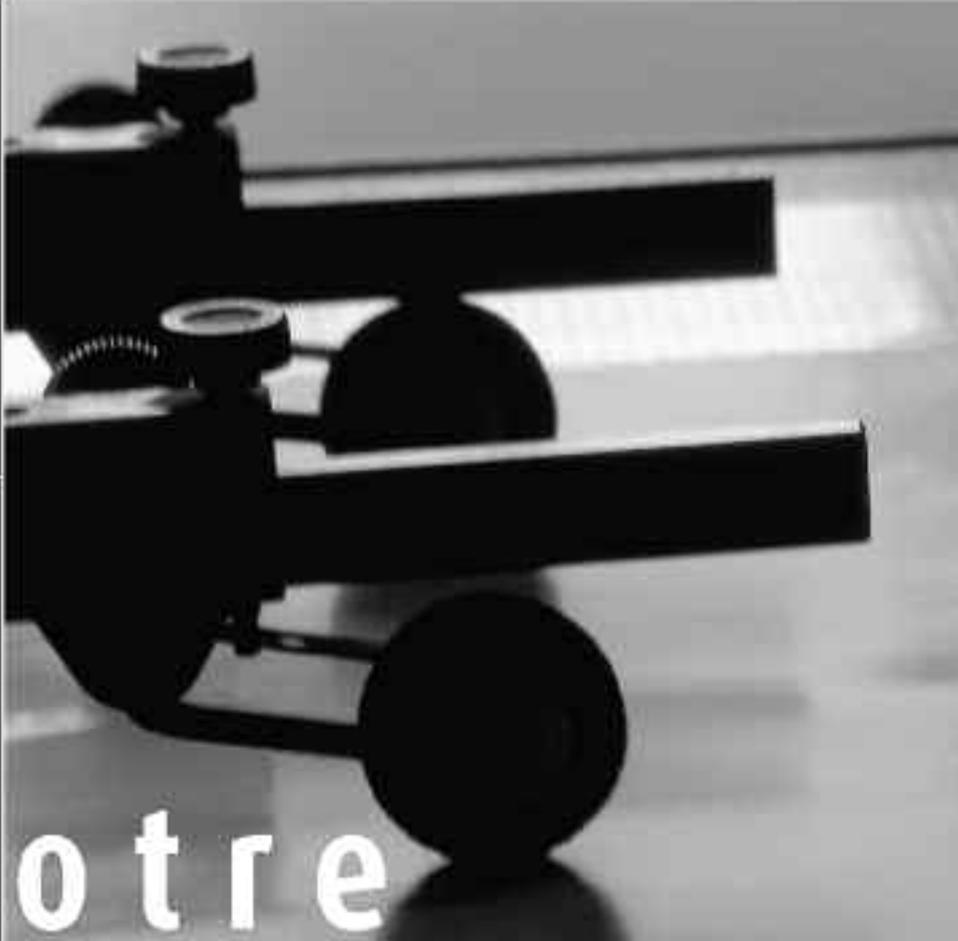
2000 places

OUVERT DÈS 8h

tous les jours

avry centre
ici et maintenant

Tout... pour tous!



votre
imprimé

Parce que c'est vous,
parce que c'est elle,
parce que c'est MTL,
votre imprimerie.

Route du Petit-Moncor 12 - 1752 Villars-sur-Glâne
Tél. 026 401 13 13 - Fax 026 401 13 15
imprimerie@mtlsa.ch - www.mtlsa.ch



mtl
IMPRIMERIE